



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE À BOULAZAC ISLE MANOIRE – NOUVELLE-AQUITAINE

samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018

À vélo tout est plus beau !

N° 147

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - Fax 01 56 20 88 99 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

ALLOCUTIONS D'ACCUEIL

En ouverture de ce congrès fédéral, Martine Cano, présidente de la Fédération française de cyclotourisme, a une pensée émue pour nos compagnons de route récemment disparus. Parmi tous ceux qui nous ont quittés, elle tient particulièrement cette année à rappeler le nom de quelques personnes qui ont fortement marqué notre Fédération et notre génération : Pierre Roques, Samuel Neulet, Roger Baumann, Serge Calonne et tout récemment Robert Massion, ainsi que Christian Lagarde. Il faut aussi y ajouter Guy Perpère, dont les planches dessinées nous ont longtemps accompagnés. Quelques instants de recueillement sont observés en leur mémoire.

Elle cite les personnalités absentes excusées :

- M^{me} Roxana Maracineanu, Ministre des sports ;
- M. Bruno Le Maire, Ministre de l'économie et des finances ;
- M. François de Rugy, Ministre de la transition écologique et solidaire ;
- M. Jean-Pierre Serne, président du club des villes et territoires cyclables ;
- M^{me} Chrystelle Beurrier, présidente de *Vélo & Territoires* ;
- M^{me} Véronique Brizon, directrice de *Tourisme & territoires* ;
- M. Serge Lecomte, président de la Fédération française d'équitation ;
- M^{me} Sylvie Banoun, coordonnatrice interministérielle pour le développement de l'usage du vélo ;
- M^{me} Isabelle Bréant, présidente de l'AF3V, qui sera représentée par M. Francis Mons ;
- M^{me} Jacqueline Dubois, députée de Dordogne ;
- M. Germinal Peiro, président du conseil départemental de la Dordogne, qui sera représenté par M^{me} Christelle Boucaud, vice-présidente déléguée au sport et à la vie associative ;
- M. Claude Gaillard, président du CDOS Dordogne, et Philippe Saïd, président du CROS Nouvelle-Aquitaine, qui seront représentés par Jean-Michel Bouillerot, vice-président du CDOS Dordogne ;
- M. Denis Maseglia, président du CNOSF ;
- M. André Rénaudin, directeur général d'AG2R La Mondiale-Matmut ;
- M. Jean-Michel Autier, président d'honneur, et Pierre Wanner, membres du Comité des sages ;
- M. Claude Brégeat, président du CoReg de Nouvelle-Aquitaine, à qui il est souhaité un bon rétablissement, et qui sera représenté par Alain Minot, vice-président.

Elle déclare ouvertes les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire. Elle annonce que les votes en séance seront clos à 10h03.

Christian Proponet, secrétaire général de la Fédération française de cyclotourisme, salue M^{me} la préfète et tous les invités. Il remercie le Comité départemental de la Dordogne, organisateur de ce congrès, ainsi que les clubs locaux associés à l'organisation.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez, présidente du Comité départemental de cyclotourisme de la Dordogne.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez et les bénévoles sont heureux de nous accueillir. Le CoDep 24, c'est 20 clubs, 574 licenciés, 11 membres. La Dordogne est une terre d'hospitalité et de traditions. Elle remercie les personnalités pour leur soutien, cite la convention avec le Conseil départemental et rappelle que la Semaine fédérale de Périgueux en 2007 avait accueilli 15 000 personnes. Elle indique que nous aurons à réfléchir à notre avenir commun dans le contexte difficile du sport, souhaite des débats constructifs dans le respect des convictions de chacun et espère que nous apprécierons les moments de convivialité. Elle a une pensée pour Christian Lagarde disparu il y a quelques jours. Elle nous invite à revenir pour un séjour plus touristique à l'occasion de « Pâques en Périgord », où le CoDep fêtera ses 40 ans. « *Rendez-vous donc à Bergerac à partir du 20 avril 2019.* »

Alain Minot, vice-président du Comité régional de cyclotourisme de la Nouvelle-Aquitaine.

Alain Minot nous prie de bien vouloir excuser Claude Brégeat, président du CoReg, absent pour raisons de santé. Il nous souhaite la bienvenue. La Nouvelle-Aquitaine, c'est une grande région qui va de la Vienne aux Pyrénées-Atlantiques, de l'océan à la Creuse, avec une large diversité culturelle. Le CoReg, c'est 12 CoDep, 12750 licenciés, 27 écoles de cyclotourisme, 810 jeunes de moins de 18 ans. Le CoReg, c'est deux Semaines régionales, un Voyage itinérant des femmes, un Pâques-en-Périgord, la Semaine nationale et européenne des jeunes en 2017, le Concours européen d'éducation routière à Boyardville, une Maxi-Verte, la Semaine fédérale en août prochain à Cognac, et aujourd'hui le congrès fédéral. « *Je vous souhaite de franches et positives interventions. Bonne Assemblée générale.* »

Mme Christelle Boucaud, vice-présidente du Conseil départemental de la Dordogne.

Mme Christelle Boucaud rappelle que la Dordogne est une terre d'humanisme et de culture, une terre de partage et de traditions. Elle espère que nous aurons l'occasion d'y revenir. Elle remercie Claude-Hélène Yvard-Guermonprez et ses bénévoles qui œuvrent depuis plusieurs mois pour réussir ce rendez-vous. Le vélo est un enjeu majeur du développement touristique, et dans ce domaine, la Dordogne est bien placée, qui a engagé une importante politique de développement du vélo et des voies vertes. Elle regrette de devoir nous quitter, mais espère nous retrouver avec plaisir. Elle a gardé un excellent souvenir de la Semaine fédérale 2007 et de l'engouement que cette manifestation avait suscité. En conclusion elle cite Sir Arthur Conan Doyle « *Quand ton moral est bas, quand le jour te paraît sombre, quand le travail devient monotone, quand l'espoir n'y est pas, grimpe sur un vélo et roule sans penser à autre chose que le chemin que tu empruntes !* ».

M. Serge Raynaud, adjoint en charge de la coordination sport et vie locale à la mairie de Boulazac Isle Manoire.

M. Serge Raynaud nous demande d'excuser M. Jacques Auzou, maire et président de l'agglomération – qui compte 11 000 habitants –, absent pour l'ouverture de cette assemblée générale mais qui viendra nous rendre visite dans la matinée. Il rappelle que « *Boulazac est habituée à accueillir des artistes* ». Il est donc fier de nous accueillir dans cette commune nouvelle depuis trois ans, dans un équipement de qualité, le « Palio », adapté au sport et aux spectacles. La ville compte quatre clubs sportifs de niveau national (basket, gymnastique, escrime, tennis). En mars 2019, la ville accueillera la Golden league (handball féminin). Il remercie le CoDep 24, nous souhaite une « *bonne AG et bonne route à M^{me} la préfète* ».

M. Jean-Michel Bouillerot, vice-président du CDOS Dordogne.

M. Jean-Michel Bouillerot nous demande d'excuser MM. Claude Gaillard, président du CDOS Dordogne, et Philippe Saïd, président du CROS Nouvelle Aquitaine, empêchés, et qu'il remplace au pied levé. Il indique que le cyclotourisme a toute sa place dans le mouvement olympique et dans le sport-santé. La sédentarité est un mal qui frappe tous nos concitoyens. Il nous invite à développer des activités douces adaptées. Pour cela, le VAE (Vélo à assistance électrique) peut être un moyen. « *C'est à la fois un devoir et un champ d'action. Merci à tous.* »

M. Jacques Auzou, maire de Boulazac Isle Manoire et président de l'agglomération.

M. Jacques Auzou nous dit le plaisir qu'il a à nous accueillir à l'Agora de Boulazac. La Dordogne est la deuxième destination touristique de l'intérieur après Paris. C'est un département vert et rural. L'agglomération – 100 000 habitants – a pris récemment la compétence entretien des voies vertes. Boulazac Isle Manoire est la troisième commune de la Dordogne après Périgueux et Bergerac. Elle compte 2 400 licenciés sportifs. Autrefois quartier sensible, elle a fait le choix du sport et de la culture comme éléments de société et de vivre ensemble. Il nous souhaite un plein développement. Il rappelle le très beau rassemblement que fut la Semaine fédérale en 2007. « *Oubliez vite la pluie et revenez en Périgord et à Boulazac.* »

M^{me} Anne-Gaëlle Beaudouin-Clerc, préfète de Dordogne.

Christian PROPONET, secrétaire général de la Fédération, indique que c'est une première d'avoir un représentant de l'État pour notre congrès fédéral.

M^{me} Anne-Gaëlle Beaudouin-Clerc répond qu'il lui était impossible de résister à l'invitation de Claude-Hélène Yvard-Guermonprez et que les rencontres avec le monde cyclotouriste sont naturelles et régulières en Dordogne. C'est un département fait pour le vélo, une des trois destinations pour le tourisme. Les voies vertes sont un des supports de développement du tourisme dans ce département. Le vélo est un objectif d'intérêt général et un enjeu de développement durable. Cet enjeu est pris en compte par le « Plan vélo » – 50 millions d'euros par an – avec pour objectif de passer de 2% à 9% pour les trajets du quotidien. C'est aussi un enjeu sécurité – les deux roues et les seniors sont parmi les premières victimes – et un enjeu santé – par rapport à l'obésité. Bien se comporter sur la route est une action citoyenne. Elle nous souhaite d'excellents débats et échanges. « *Merci et bravo à tous.* ».

Martine Cano, présidente de la Fédération, la remercie et lui remet le tome 3 de *l'Histoire du cyclotourisme* qui retrace l'histoire de notre mouvement à l'époque contemporaine.

RAPPORT MORAL • MARTINE CANO, PRÉSIDENTE FÉDÉRALE

« *Madame la préfète, mesdames et messieurs les présidents des Comités régionaux et départementaux, chers amis cyclotouristes,*

Notre Fédération se trouve à la croisée des chemins, comme notre société; les robots, l'intelligence artificielle gagnent du terrain, nous facilitant parfois les tâches, nous inquiétant le plus souvent, car tel l'apprenti sorcier, nous craignons que ces créatures nous échappent et que nous en perdions le contrôle.

Cela a été maintes fois souligné, notre génération prend de l'âge – et se montre parfois réticente au changement et pourtant : nous nous sommes adaptés à la micro-informatique, inconnue quand nous avons commencé notre vie professionnelle et notre « carrière » de bénévole, nous avons vu évoluer la téléphonie, et aussi nos dérailleurs et autres matériels de vélo. Gageons que très peu d'entre nous souhaiteraient revenir en arrière, au seul téléphone fixe, au stencil, aux dérailleurs à trois vitesses non indexées ; alors, nous pouvons aussi poursuivre l'évolution de notre vie associative.

Les mois et années à venir vont connaître encore des bouleversements liés à la transition numérique, des travaux importants nous attendent en ce domaine.

Parmi les outils dont nous disposons, n'oublions pas les données de l'Observatoire du tourisme à vélo. Elles montrent à nos interlocuteurs ce que les cyclotouristes apportent en termes d'animation des territoires et en termes de retombées économiques. Nous avons besoin des institutions qui nous aident, et les institutions ont besoin des associations pour animer leur territoire, nous sommes donc liés. Et, autre élément issu de l'Observatoire, notre identité visuelle doit nous aider à nous faire connaître en externe, auprès de toutes ces personnes, plusieurs millions quand même, qui se baladent à vélo, cyclotouristes sans le savoir. À nous de les accueillir comme il se doit : nous le martelons depuis des années, l'accueil est la clé de voûte de notre pérennité ; sachons séduire, retenir et montrer notre savoir-faire.

Vous avez presque tous souligné l'un des soucis majeurs auxquels toutes nos structures sont confrontées : la diminution des aides de l'État, la disparition aujourd'hui officielle du CNDS. Certes une agence spécifique doit prendre en charge l'aide au développement du sport, sa mise en place sera effective au premier trimestre 2019, mais nous ne connaissons pas encore ni les modalités, ni les clés de répartition. Ceci a pour conséquence de diminuer parfois le nombre ou l'ampleur des actions que vous menez envers les jeunes et pour le développement du cyclotourisme en général. Afin de pallier ces difficultés, j'ai demandé à notre trésorière d'augmenter les aides aux structures. Nous ne pouvons pas nous substituer aux services de l'État et ce n'est pas notre vocation, mais nous nous devons de prendre en compte cette nouvelle configuration. Le dispositif mis en place sera évalué et affiné, amélioré, mais sachez qu'il a demandé un important travail de réflexion et de préparation pour lequel je remercie à la fois Élisabeth Picaut notre trésorière et Stéphanie Calluud notre comptable. Nous avons également fait un effort tarifaire particulier envers nos jeunes et, malgré ce que l'on peut entendre ici et là, nos licences sont très abordables par rapport à celles d'autres disciplines.

Même si nous souhaitons davantage de moyens, surtout la prise en compte du sport pour tous dans un contexte préolympique où la priorité absolue est donnée au sport de haut niveau, nos relations avec le Ministère des sports sont bonnes et notre convention d'objectifs a été revue à la hausse – cela reste modeste mais intéressant dans un environnement budgétaire contraint ; et je remercie notre directrice technique nationale Isabelle Gautheron pour avoir bien défendu notre cause.

Les travaux du Ministère, comme ceux du CNOSF sur la « nouvelle gouvernance du sport », vont remettre en question le fonctionnement de toutes les fédérations. C'est pourquoi un certain nombre de fédérations non compétitives, dont la nôtre, se retrouvent sur une plateforme destinée non seulement à échanger mais également à unir ceux qui défendent la pratique sportive pour le plus grand nombre. N'oublions pas que la pratique sportive a un rôle éducatif et social de premier plan.

Nous travaillons également avec la Sécurité routière, particulièrement avec le groupe des usagers vulnérables. Les ateliers de cet après-midi seront l'occasion de revenir sur ce sujet du partage de nos espaces d'activité car la sécurité reste l'une de nos priorités. Les notions de partage et de respect sont essentielles ; ce n'est pas parce que nous circulons sur deux roues au lieu de quatre que nous sommes des demi-citoyens ou que notre droit à la route doit être diminué d'autant. Des progrès ont certes été réalisés, mais la sécurité demeure un combat de chaque jour.

Tout récemment, notre Fédération comme les autres fédérations françaises, s'est dotée d'une charte de déontologie dont notre comité des sages sera le garant. Il s'agit de veiller dans la ligne des demandes du CNOSF au respect de nos institutions, de nos textes et au respect de tous, quel que soit le niveau de pratique, l'âge, ou la situation.

D'autres sujets vont être abordés au cours de ce congrès ; je ne doute pas que cela nourrira votre réflexion pour les mois à venir et vous donnera des pistes pour continuer les actions dans vos régions.

Bon congrès à toutes et tous. »

ASSEMBLÉES GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE • PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

Jacques Vagner, vice-président fédéral en charge de la commission Administrative et juridique, explicite les résolutions proposées au vote des clubs.

Résolution 1 • Dans le cadre de l'Assemblée générale extraordinaire

Approuvez-vous la proposition de modifications des statuts portant sur :

1. Statuts – Article 18 – Ajout d'une mention permettant à la Fédération d'être en conformité avec l'ordonnance du 10 février 2016.
2. Statuts – Article 19 – Modification pour mieux décrire le fonctionnement de la commission Électorale.
3. Statuts – Article 20 – Remplacement de l'intégralité du texte de cet article afin d'être en conformité avec la loi du 1^{er} mars 2017.

Résolution 2 • Dans le cadre de l'Assemblée générale ordinaire

Approuvez-vous la proposition de modification du règlement intérieur portant sur :

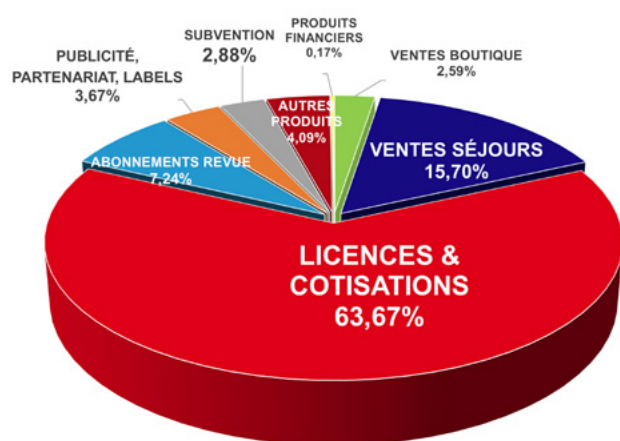
1. Règlement intérieur – Articles 15 et 20 – Mise en cohérence et corrections.
2. Règlement intérieur – Article 36 – Le contenu de l'article 36 n'est pas modifié mais devient l'article 35 afin de respecter un ordre logique avec l'article 20 des statuts.
3. Règlement intérieur – Article 35 – Le contenu de l'article 35 est totalement modifié et devient l'article 36 afin de respecter un ordre logique avec l'article 20 des statuts.

LES FINANCES • ÉLISABETH PICAUT, TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE

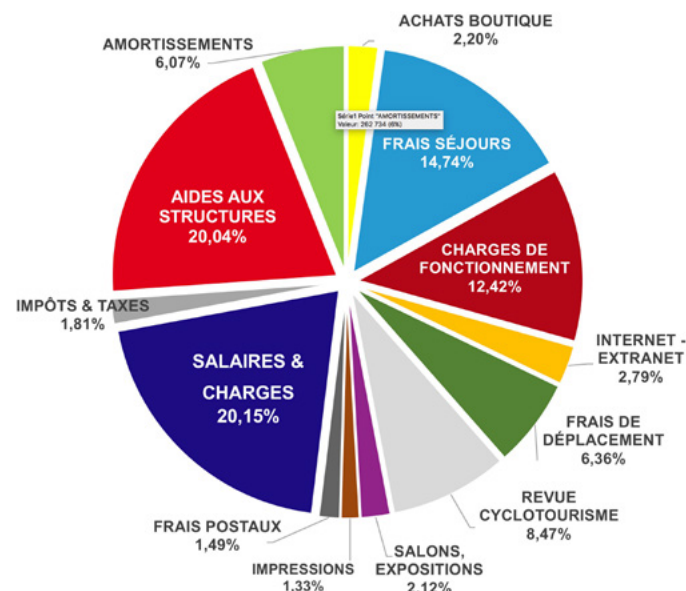
Élisabeth Picaut, trésorière générale, précise qu'il s'agit d'un travail d'équipe. Elle remercie ses collègues et les salariés du siège pour leur professionnalisme, Stéphanie Calluad, comptable et mémoire de la Fédération, et toutes les personnes concernées par les finances, ainsi que le commissaire aux comptes – la société A4 Partners –, les censeurs aux comptes, Annie Lacroix et Bernard Aussillou.

Le résultat de l'exercice est positif. C'est également le cas du Tour de l'Hexagone. Le résultat intègre la perte d'exploitation du Gîte pour près de 55 000 euros. Le fonds de roulement est palpable, mais rien n'est acquis d'avance. La courbe des licenciés chute depuis 2016. Mais 50% des pratiquants du vélo font du cyclotourisme sans le savoir.

Nos produits

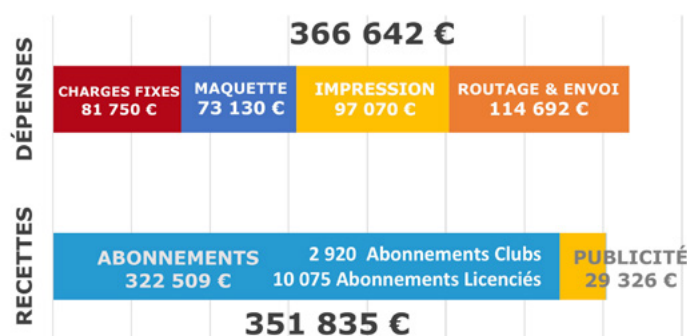


Nos charges



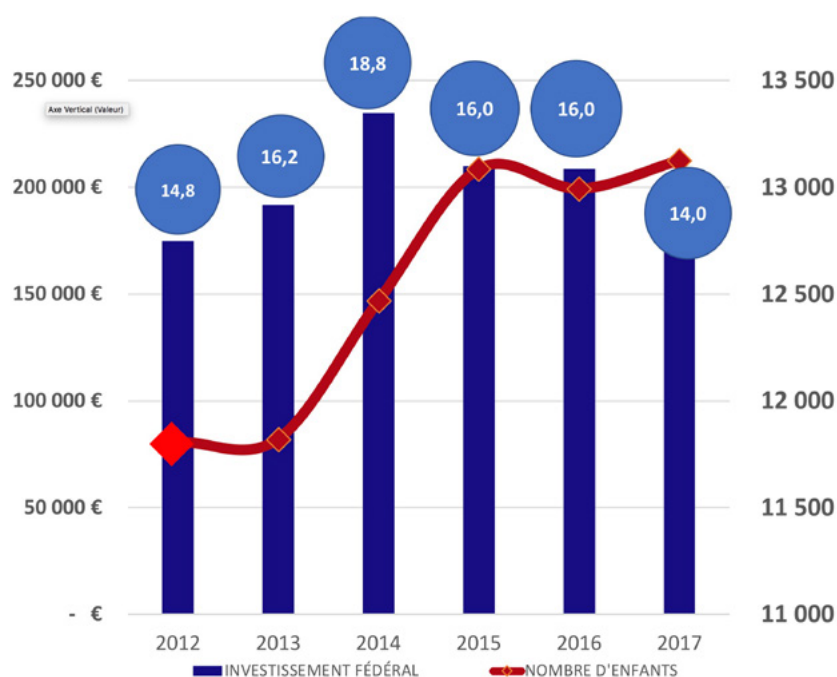
La revue « Cyclotourisme »

Les licenciés ne s'abonnent plus. Ce n'est pas le prix, puisqu'il n'a pas augmenté depuis 2003. Aujourd'hui, nous en sommes à environ 10 000 abonnés. En 2019 devrait être mise en place la vente en ligne de la revue sous forme numérique. « Je lance un appel : on a besoin de vous. »



Les activités Jeunes

Les actions pour transmettre notre héritage sont en augmentation. L'assurance est offerte pour tous les jeunes de moins de 18 ans. « Mon école de cyclotourisme, c'est une addiction, j'y pense jour et nuit. » Parole de moniteur !



Le soutien aux structures

Les aides financières sur actions portées par les structures changeaient chaque année. De plus, cela ne correspondait pas forcément aux actions retenues par les structures CoReg et CoDep. Ainsi en 2018, seulement 7 CoReg et 20 CoDep ont bénéficié d'une aide sur actions. En 2019, les choses évoluent et une nouvelle ligne a été ouverte : 40 000 euros pour les CoReg – développement du cyclotourisme, activités CoReg, engagement des bénévoles –, 82 000 euros pour les CoDep, et 200 000 euros pour les clubs. C'est une première. « C'est la nouveauté 2019. »

	2018		2019	
	COREGS	CODEPS	COREGS	CODEPS
REVERSEMENT SUR LICENCES	282 000	283 000	311 000	283 000
REVERSEMENT SUR NOMBRE DE CLUBS	59 000	38 500	40 000	82 000
AIDE SUR ACTIONS	6 000	16 250		
SUBVENTION GLOBALE	347 000	337 750	351 000	365 000

Les aides sur actions – CoDep

ACTIVITÉS	SYSTÈME DE VALIDATION	Nombre de point	Commentaires
AXE 1 - DÉVELOPPER LE CYCLOTOURISME			
Organisation de manifestations			
Fête du vélo	Saisie OIN	100	Par organisation
Randonnée Permanente à label	saisie OIN	50	Par nouveau label
Verte-Tout-Terrain	saisie OIN	300	Par organisation
Maxi verte	saisie OIN	300	Par organisation
Concentrations nationales	saisie OIN	300	Par organisation
Séjour Au Centre des 4 Vents (Min. 2 clubs / 10 personnes)	Fichier 4 Vents	100	Par organisation
AXE 2 - ACTIVITÉS DU CODEP			
A - VÉLOENFRANCE			
Nouvelle "Bonnes Adresses" apportée par le Codep	Siège fédéral	10	Par nouvelle adresse
Circuit Complet (texte, photo, ...)	Siège fédéral	10	Par nouveau circuit
Label Territoires Vélo : Action & Suivi	CoReg	100	1/territoire
Label Base VTT : Action & Suivi	CoReg	100	1/base VTT
B - JEUNES			
Organisation d'un BER	Saisie OIN	200	Par organisation
Organisation d'un Critérium : finale Départementale	Saisie OIN	200	Par organisation
Organisation d'un C.D.E.R. (Concours Education Routière)	Saisie OIN	200	Par organisation
Rencontre inter-école de cyclotourisme	Saisie OIN	100	Par organisation
C - FORMATION			
organisation d'un stage "éducateur"	Extranet	100	Par organisation
organisation d'un stage spécifique	Extranet	100	Par organisation
D - EFFECTIFS			
Augmentation du nombre de clubs	Extranet	20	Par club
AXE 3 - ENGAGEMENTS BENEVOLES			
Présence du président du Codep ou représentant à l'AG des clubs	Codep	3	Par AG

Les aides sur actions – CoReg

ACTIVITÉS	SYSTÈME DE VALIDATION	Nombre de point	Commentaires
AXE 1 - DÉVELOPPER LE CYCLOTOURISME			
Organisation de manifestations			
Fête du vélo	Saisie OIN	100	Par organisation
Randonnée Permanente à label	saisie OIN	50	Par nouveau label
Verte-Tout-Terrain	saisie OIN	300	Par organisation
Maxi verte	saisie OIN	300	Par organisation
Concentrations nationales	saisie OIN	300	Par organisation
Séjour Au Centre des 4 Vents (Min. 2 clubs / 10 personnes)	Fichier 4 Vents	100	Par organisation
AXE 2 - ACTIVITÉS DU CODEP			
A - VÉLOENFRANCE			
Nouvelle "Bonnes Adresses" apportée par le Codep	Siège fédéral	10	Par nouvelle adresse
Circuit Complet (texte, photo, ...)	Siège fédéral	10	Par nouveau circuit
Label Territoires Vélo : Action & Suivi	CoReg	100	1/territoire
Label Base VTT : Action & Suivi	CoReg	100	1/base VTT
B - JEUNES			
Organisation d'un BER	Saisie OIN	200	Par organisation
Organisation d'un Critérium : finale Départementale	Saisie OIN	200	Par organisation
Organisation d'un C.D.E.R. (Concours Education Routière)	Saisie OIN	200	Par organisation
Rencontre inter-école de cyclotourisme	Saisie OIN	100	Par organisation
C - FORMATION			
organisation d'un stage "éducateur"	Extranet	100	Par organisation
organisation d'un stage spécifique	Extranet	100	Par organisation
D - EFFECTIFS			
Augmentation du nombre de clubs	Extranet	20	Par club
AXE 3 - ENGAGEMENTS BENEVOLES			
Présence du président du Codep ou représentant à l'AG des clubs	Codep	3	Par AG

LE BUDGET

Concernant les recettes, par sécurité, nous prenons en compte une baisse du nombre d'adhérents de 1.5 %. Nous prévoyons une augmentation des labels « Bases VTT » et « Territoires Vélo ».

Concernant les dépenses, nous tablons sur une masse salariale stable. Nous avons retenu + 65 000 euros pour les aides aux structures.

« Nous restons optimistes, si nous savons rouler en prenant le virage du XXI^e siècle. Il y a des cyclotouristes partout. Sachons leur donner envie. »

M^{me} Roux, pour la société A4 Partners, demande d'excuser **M. Marc Luccioni** commissaire aux comptes, qui ne peut être présent. Elle remercie **Nicolas Leroy**, directeur, et **Stéphanie Calluau**, comptable, pour leur excellent accueil. Elle indique en outre qu'elle a commencé le vélo d'appartement ! Plus sérieusement, elle renvoie au rapport du commissaire aux comptes publié dans le *Bulletin fédéral n°145 bis* dont elle lit la phrase la plus importante.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Bernard Aussillou, censeur aux comptes, rappelle que le rapport complet figure dans le *Bulletin fédéral n°145 bis*. Il précise que le rôle des censeurs aux comptes est différent de celui des commissaires aux comptes et qu'il a pour objet de vérifier que l'utilisation des finances fédérales est conforme aux votes.

Le résultat de l'exercice 2017-2018 fait apparaître un bénéfice de 252 710 euros. Pour la première année, la revue *Cyclotourisme* est déficitaire. Depuis 2003 le tarif d'abonnement est de 24 euros. Depuis, le Comité directeur a porté ce tarif à 25 euros. Il considère qu'il aurait été préférable de faire supporter cette augmentation sur les 100 000 licenciés plutôt que sur les 10 000 abonnés.

Annie Lacroix, censeur aux comptes, indique que le nombre de participants à la Semaine nationale et européenne des jeunes est en augmentation. Le nombre de jeunes licenciés reste stable. Le bilan de l'activité tourisme est positif. Plusieurs séjours ont été annulés. Concernant la nouvelle identité visuelle, le coût de l'opération est de 140 874 euros, l'essentiel du coût étant dû aux honoraires pour l'Observatoire et le conseil pour 92 259 euros. Le bilan financier du Centre cyclotouriste des 4 Vents est négatif, le déficit étant de 55 700 euros pour une prévision budgétaire de 50 000 euros.

Le résultat 2017 a bien été affecté aux réserves conformément à la décision prise à l'Assemblée générale de Colmar. Au 30 juin 2018, nos réserves s'élèvent donc à 2 666 786 euros.

Le bilan et le compte de résultats tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée générale représentent sincèrement et régulièrement la situation financière de la Fédération au 30 juin 2018.

Elle remercie **Stéphanie Calluau**, comptable, et **Élisabeth Picaut**, Trésorière générale.

Bernard Aussillou salue le travail fait par les différents trésoriers généraux précédents et actuel, **Francis Degeix**, **Robert Massion**, **Élisabeth Picaut**, qui nous permet d'être sereins.

Martine Cano rappelle que nous vivons grâce à nos adhérents avec un autofinancement de 97 %, et c'est là notre force.

Questions – Réponses relatives aux finances et sujets associés

Conformément à la tradition, **Christian Proponet**, secrétaire général, offre à **Henri Bosc** – que l'on ne présente plus ! – l'honneur de poser la première question.

Henri Bosc : *« En attendant des explications crédibles en séance concernant notre changement d'appellation, je souhaiterais avoir des précisions sur le financement de cette opération particulièrement onéreuse, d'autant qu'on constate quelques différences de présentation entre les chiffres donnés dans le Rapport financier et ceux mentionnés dans le Rapport des censeurs aux comptes. »*

Un premier document détaillé faisait état d'un coût total de 126 496 euros, tandis que le rapport des censeurs aux comptes indique au final une dépense de 140 874 euros, alors que la somme des honoraires de l'Observatoire est restée constante (92 259 euros) : à quoi correspond cette augmentation de 14 377 euros ?

Pour rester dans les finances, j'aimerais aussi connaître le coût du Symposium de la Formation et le cas échéant le montant des honoraires versés au professeur Loret.

Enfin, c'est un détail, mais je considère comme une dépense inutile la confection de nouveaux autocollants pour

garde-boue : en effet il n'y a plus de garde-boue sur les vélos de la quasi-totalité de nos licenciés, et les utilisateurs de randonneuses, souvent très attachés à l'histoire du cyclotourisme, ne remplaceront sans doute pas FFCT par FFVélo à l'arrière de leurs bicyclettes. »

Élisabeth Picaut précise que les 93 000 euros de l'Observatoire correspondent à un travail de six mois. Les réponses obtenues à l'enquête sont très intéressantes, avec des informations pour développer le cyclotourisme à tous les niveaux. La réunion de toutes les structures le 21 avril 2018 correspond à une dépense de 17 000 euros, les goodies et dossiers presse à 25 000 euros. À tout cela s'ajoutent la conférence de presse, la modification des visuels et les inéluctables différences entre prévisions et réalités. Il est important de connaître le poids et l'image de la Fédération à l'extérieur.

Concernant le Symposium, elle ne sait pas dire le montant exact, mais la dépense est restée dans le budget prévu. C'est la première fois que cela s'est fait.

Dominique Lamouller, vice-président fédéral, ajoute que la dépense de 140 000 euros sur 2017-2018 doit aussi être relativisée. En réalité, c'est moitié moins car 65 000 euros ont été économisés sur les dépenses des années 2015-2016 en termes de communication et pas dépensés ailleurs, soit un coût réel de 75 000 euros à lisser sur plusieurs années. Il rappelle enfin qu'il s'agit d'un changement de marque et pas d'un changement de nom. C'est aussi une opération unique dans la vie de la Fédération.

Martine Cano indique que 14 000 répondants, c'est fiable. Elle ajoute que la Fédération française de la randonnée pédestre va aussi lancer son observatoire.

Claude Robillard, élu fédéral en charge de la formation, précise qu'en réalité le symposium ce n'est pas un coût mais un investissement pour l'avenir. C'était aussi la réunion annuelle des délégués régionaux formation, des instructeurs, etc. Quant au montant voté de 50 000 euros, ce sera en réalité largement inférieur.

Gabriel Quéron se demande pourquoi on continue d'investir au gîte d'Aubusson [Centre cyclotouriste « Les 4 Vents »].

Dominique Lamouller répond que le gîte, c'est un investissement humain, et ce depuis presque 35 ans. Nombre de cyclotouristes sont passés au gîte pour des rencontres, des stages, des séjours, c'est un lieu d'échanges important pour la vie fédérale. Des investissements importants, en particulier d'assainissement, ainsi que des travaux d'entretien ont été faits. Comme pour la revue *Cyclotourisme*, ce sont des coûts à répartir sur l'ensemble des licenciés. La Semaine nationale et européenne des jeunes [SNEJ] au gîte en 2018 a été une réussite, la Pentecôte en 2019, la Cyclomontagnarde en 2020 seront organisées. Il souhaite que chaque structure fasse un séjour au gîte une fois dans le mandat pour favoriser ces échanges et rencontres.

Martine Cano ajoute que la SNEJ a rassemblé 800 personnes sur le site. Beaucoup venaient au gîte pour la première fois et prévoient d'y revenir. C'est un signe d'optimisme pour l'avenir.

Gabriel Quéron admet que c'est difficile et se dit content que cela ait bien marché.

Henri Dusseau, membre du comité des sages, remercie **Gabriel Quéron** pour cette question très positive. Il remercie également et salue **Bernard Aussillou** pour sa remarque par rapport à la revue. « *Nous sommes ici très attachés à la revue Cyclotourisme, et augmenter le tarif de 1 euro ne changera rien pour les 10 000 abonnés fidèles. Mais pourquoi ne pas faire payer 5 euros à l'ensemble des licenciés, en décidant que ces 5 euros leur seraient remboursés s'ils s'abonnent ?* ».

Martine Cano indique que les développements numériques vont se multiplier à la Fédération, avec des prestations nouvelles qui bénéficieront à tous. Le coût de cette offre numérique globale sera réparti sur l'ensemble des licenciés. Quant à augmenter de 5 euros, cela risque de faire peur, même si en son temps le président Jacques Vicart avait bien augmenté de 10F, et cela avait été accepté.

Philippe Deveaux, président du CoReg Occitanie, intervient sur la dotation de 30 à 40 000 euros pour les actions jeunes. « *Cette dotation ne pourrait-elle pas être augmentée pour en faire bénéficier plus de jeunes ?* »

Marie-Françoise Desbrouses, élue fédérale responsable des Écoles de cyclotourisme, précise que la dotation pour les séjours est actuellement de 3 euros / jour / jeune / encadrant. Pourquoi en effet ne pas augmenter, passer par exemple de 3 à 4 euros et étendre à la SNEJ ?

Philippe Deveaux ajoute que passer de 3 à 4 euros favoriserait le voyage à vélo et ne grèverait pas le budget fédéral.

Alain Rat, vice-président fédéral responsable de la Sphère jeunesse, prend bonne note et indique que la Sphère jeunesse posera la question au Comité directeur.

Élisabeth Picaut rappelle aussi que l'assurance est offerte pour tous les jeunes, et pas seulement pour ceux qui sont en Écoles de cyclotourisme.

Régis Lecot, du CoDep Deux-Sèvres, aimerait avoir plus d'informations sur l'enveloppe des aides sur objectifs aux clubs, CoDep et CoReg pour un montant de 320 000 euros. Il pense que cette somme ne sera pas totalement utilisée.

Élisabeth Picaut indique que l'enveloppe globale pour les CoDep a été augmentée de 27 000 euros. Pour les clubs, il s'agit d'un essai et 200 000 euros sont prévus. Il faudra faire le point en juin prochain.

Martine Cano ajoute que seulement 20 CoDep sur 95 ont déposé un dossier de demande d'aide sur actions, ce qui signifie que 75 n'en ont pas déposé.

L'OBSERVATOIRE DU CYCLOTOURISME ET LE PLAN STRATÉGIQUE ASSOCIÉ

Dominique Lamouller, vice-président fédéral en charge de la communication institutionnelle, présente ce qui constitue la première étude sur la pratique du vélo et les retombées du cyclotourisme en France ! Il indique en préalable que **Charlotte D'introne** et **Bertrand Houillon** ont été des acteurs importants. Il signale que toutes ces données sont dans la plaquette remise ce matin aux structures. Enfin, une vidéo « *Un sport qui bouge* » accompagnera cette présentation ; elle parle beaucoup de vélo, plus que de cyclotourisme, mais il s'agit bien de la FFCT.

Pourquoi cette enquête nationale ?

- Pour mieux connaître le profil et les attentes des pratiquants.
- Pour identifier les différents types de pratiques.
- Pour appréhender l'image de la Fédération auprès de ses licenciés et auprès des autres pratiquants de vélo.
- Pour mettre en avant les retombées économiques du tourisme à vélo.

Le cadre de l'enquête (effectuée de novembre 2017 à mars 2018)

- Sur la pratique du vélo en France : plus de 14 000 répondants (11 700 licenciés, 2 016 pratiquants non licenciés et un panel représentatif de la population française – 1 148 personnes).
- Sur les retombées économiques du cyclotourisme : questionnaire auprès des Comités régionaux, départementaux et les clubs de la Fédération.

Le cadre de l'enquête

- Qu'est-ce qu'un pratiquant ? Pour l'enquête, c'est une personne faisant au moins six sorties à vélo d'au moins une heure par an. L'enquête exclut toute pratique en compétition.

Les premiers résultats

- La répartition de la pratique du vélo : 59 % des Français déclarent faire du vélo (devant la randonnée (46%), la course à pieds (37%) et la natation (27%)). **Parmi eux :**
 - > **89%** en randonnée, balade, loisir,
 - > **45%** font du vélo en vacances,
 - > **29%** l'utilisent comme moyen de déplacement.
- **Les différents types de pratique :**
 - > **71%** font du **VTT / VTC**.
 - > **49%** font du **vélo de route**.
 - > **7%** des pratiquants utilisent un **vélo à assistance électrique**.
 - > **Les ¾** des sorties vélo durent **entre une et trois heures**.
- **Distances parcourues en moyenne :**
 - > Vélo de route - **49 km**
 - > VTT / VTC – **29 km**
- **Le profil des pratiquants**
 - > **35%** de femmes (seulement 18 % à la Fédération).
 - > Âge moyen : **48 ans**.
 - > **57%** pratiquent le vélo seul.

- > **43%** entre amis.
- > **1/3** font du vélo en famille.
- > **40%** résident en milieu rural, 35% en ville.
- **Quelle image du vélo ?**
 - > La nature : 63 %.
 - > La découverte : 58 %.
 - > Le bien-être : 55 %
 - > Le sport n'est qu'à 7% !
- **Équipement et matériel :**
 - > **26%** utilisent le GPS et **32%** des applis mobiles.
 - > **45%** renouvellent leur vélo au moins **tous les cinq ans**.
- **Achat du vélo :**
 - > 46% en magasin spécialisé. Chez les licenciés : 78 %
 - > 34% en grandes surfaces multisports.
 - > 5% d'achats sur Internet.

Le cyclotourisme : un secteur dynamique !

90% des licenciés participent à des événements / activités, en moyenne **9 événements par an**. **15%** chez les non licenciés.

Les pratiquants non licenciés dépensent en moyenne 35 euros pour une sortie vélo à la journée. Ce montant est doublé chez les licenciés : environ 70 euros.

La consommation autour du vélo en France est estimée à **7,1 milliards** d'euros (dont principalement des dépenses en équipement).

120 millions d'euros : ce sont les retombées annuelles générées par les licenciés de la Fédération française de cyclotourisme.

L'activité fédérale

- Effectif : en moyenne **42 licenciés** par club.
- **70%** des clubs organisent des événements (environ 2 par an).
- Au total **4 800** événements organisés en 2017 !
- **51%** des structures proposent des séjours (22 participants en moyenne).
- Au total **2 800** séjours organisés par an.
- Dépenses annuelles par structure : **9 300** euros en moyenne, soit environ **30 millions** d'euros dépensés par an au total.

Une nouvelle identité visuelle

- Une image dynamique et lisible par tous.
- **Une identité marquée et incluant toutes les pratiques** (ce qui n'était pas le cas avec l'ancien logo et son image de groupe).
- **S'approprier la marque** : des outils à votre disposition dans le guide d'utilisation de la marque et le Kit communication. www.ffvelo.fr/kitcommunication
- **Objectif** : une vraie cohésion d'image à tous les niveaux.

VERS UNE FÉDÉRATION 3.0

Claude Robillard, élu fédéral en charge des commissions Formation et VTT, présente la transition numérique « *Quel avenir numérique pour la Fédération ?* »

Forces et faiblesses

Faiblesses

- 18% de féminines
- 10% de jeunes
- Baisse des effectifs : - 2500 licenciés / an
- 13 CoReg +/- grands = 13 DRF
- Une gouvernance fédérale pyramidale

Forces

- Création de lien social
- Histoire du cyclotourisme et le terme cyclotourisme = un atout !
- 23 millions de pratiquants (dont 40% de VTT)
- La pyramide des âges et notre patrimoine = tas d'or !

Organisation d'un Symposium en octobre 2018 à Bourges dans le Cher.

Invités : les délégués régionaux à la formation, les élus, les formateurs, les instructeurs.

Intervenant : le professeur Alain Loret, universitaire sociologue du sport.

Objectif :

- sensibiliser les responsables aux évolutions du numérique,
- fidéliser,
- toucher des pratiquants potentiels,
- minimiser la perte des jeunes (plus de la moitié des jeunes licenciés décrochent entre 15 et 17 ans),
- combattre le frein humain lié à une population vieillissante,

La problématique

De la même manière que le sport évolue, la pratique du vélo change !

« *Doubler le nombre de licenciés grâce au numérique d'ici 2025* »

La sociologie et la démographie du sport : le sport se féminise et de plus en plus de seniors le pratiquent.

Les motivations sportives : d'après un sondage, le sport compétition représente seulement 10%.

Sport loisirs (sociabilité, forme, santé, découverte de paysages, etc.) : 60%.

Le club n'est plus toujours le lieu des pratiques sportives. Des applications digitales, des communautés sportives numériques dématérialisées : c'est l'Ubérisation !

La « *transition numérique* » du mouvement sportif. Des réseaux sociaux sportifs (R2S) gérés par les clubs sous l'égide de la Fédération est une solution digitale très efficace.

Le réseau fédéral cyclotouriste

Quels services ?

Accompagnement des manifestations labellisées.

Partage des bonnes pratiques.

Outil de gestion normalisé (clubs, CoDep, CoReg, Fédération).

Démonstration digitale des services fédéraux.

La communication

Freins identifiés

- Sous équipements.
- Capacités et compétences hétérogènes.
- Échanges « descendants » peu structurés.
- Échanges « montants » peu efficaces.

Améliorations

- Établir les conditions de forums d'échanges de « bonnes pratiques ».
- Développer un programme numérique national normalisé.
- Développer un site Internet type commun à tous les niveaux.
- Développer les formations dématérialisées

La transition numérique de la Fédération

Sur veloenfrance.fr

« Waypoints » : touristiques, bonnes adresses, clubs locaux, points techniques (cycl'hôtes), systèmes sécuritaires, etc.

Quelle stratégie numérique fédérale ?

Comprendre la situation.

Redéfinir la stratégie.

Restructurer l'organisation.

Acquérir une culture de l'innovation.

Passer en mode « transition numérique ».

La formation

La Fédération doit concevoir un dispositif de formation à distance pour ses cadres bénévoles et salariés dans le domaine du numérique sous forme de webinaires.

Questions

- Est-on prêt à s'engager dans la transition numérique ?
- Veut-on faire de la Fédération française de cyclotourisme la première fédération sportive numérique française ?

Réponse

Ne pas attendre : « *Nous devons être la première fédération numérique.* »

Questions – Réponses relatives à l'Observatoire du tourisme à vélo et à la transition numérique

Henri Bosc indique que de nombreux documents font état de : « *La FFCT devient la FFVélo* » : en avril 2017, inscription à l'INPI non seulement de FFVélo mais aussi de « Fédération française de vélo ». Lettre de l'Économie du sport du 6 juillet 2018 « *La FFVélo – nouvelle appellation de la Fédération française de cyclotourisme* », « ... *Martine Cano, la présidente de la FFVélo, ex Fédération française de cyclotourisme* ». Tous les e-mail du siège et des élus ont été changés de ffct à ffvélo.

Il y a contradiction entre les conclusions de l'Observatoire incitant à supprimer « cyclotourisme » au profit de « vélo » et celles du Symposium de la Formation disant tout le contraire : « *le mot cyclotourisme est un atout majeur pour votre Fédération* ».

Martine Cano : il est normal de déposer plusieurs termes pour les préserver d'un usage par d'autres. Cette pratique est courante pour les domaines Internet, sites et adresses électroniques, ainsi protégés pour que d'autres ne s'en emparent pas.

Dominique Lamouller répond que l'on n'a pas sorti le mot « cyclotourisme ». Il suffit d'ailleurs de voir l'identité projetée « Fédération française de cyclotourisme – FFvélo » : Le logo, c'est une marque, toujours associé à « Fédération française de cyclotourisme ». Les kakémonos, réalisés en avril, n'ont pas été refaits dans un souci d'économie, mais ils vont l'être. On n'a jamais dit que la Fédération changeait de nom. Le symposium a eu lieu plusieurs mois après. Le Symposium nous fait évoluer. « *Nous avons deux ans de travail devant nous* », dixit le professeur Loret. Le mot « cyclotourisme » est un atout dans cette évolution.

Yves Bigel, élu fédéral en charge du numérique, précise que les adresses des personnes en « ffct.org » ne seront bientôt plus valables.

Jacques Rouget, président du CoDep 21, demande comment déclarer une activité Gravel (pas de club pour l'instant, mais une commission).

Jean-Philippe Battu, élu fédéral en charge des Brevets sportifs, signale qu'au Comité directeur d'octobre ont été créés les « Gravelines ». Il recommande pour l'instant de déclarer les activités Gravel comme les randonnées normales.

Philippe Maze, du Club indépendant bordelais, revient sur la levée de boucliers qui a suivi le 21 avril 2018 et sur la criante ambiguïté entre le logo et « FFvélo ». Il considère que la copie est à revoir, en précisant toutefois qu'il y a du bon, avec en particulier le mot « vélo ».

Georges Longy, adhérent du CT Limoges, considère que l'enquête de l'Observatoire était mal faite, avec des questions incompréhensibles et d'autres auxquelles il était impossible de répondre.

Martine Cano regrette ces difficultés rencontrées. Il convient maintenant de s'approprier ce nouveau logo. Elle signale à ce propos que d'autres fédérations déplorent avoir été doublées.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez indique que les organisateurs du Congrès fédéral se sont posé la question. Question vite réglée : « *La Fédé a voté, on applique. Mais le nouveau logo est toujours accompagné de la mention Fédération française de cyclotourisme, comme vous pouvez le constater sur les tenues des bénévoles.* »

Concernant le numérique, elle est surprise qu'il y ait eu très peu de messages, et pas un seul message Facebook depuis ce matin. Vérification plus approfondie faite ultérieurement, il s'avère que les tweets ont bien été passés sur Twitter.

Christian Proponet remercie le service Communication et le félicite pour son efficacité.

Christian Taffin, adhérent du Cyclo-club du Vexin, est surpris d'apprendre par les réponses aux questions posées à l'Assemblée générale que ce qui est inscrit sur le logo ne peut pas s'écrire. Pourquoi a-t-il fallu attendre sept mois ? A-t-on le droit de le dire ? Il n'y aurait pas de lien entre le nom d'une fédération et son logo. Que signifiait alors FF dans FFCT ?

Dominique Lamouller – également du Cyclo-club du Vexin – répond qu'il est interdit d'interdire. Donc vous pouvez l'écrire ! Auparavant nous avions la charte graphique. Aujourd'hui, nous avons adopté un guide de marque professionnel – qui comprend la charte graphique – écrit par Altimax. Le seul endroit où apparaît FFvélo, c'est dans la marque. Dans le logo précédent, on avait « Fédération française de cyclotourisme ». Aujourd'hui on a FFVélo, ce n'est pas « Fédération française de vélo ».

Il remercie le CoDep 34 qui a fait remarquer que Vélocio avait choisi un pseudonyme dans lequel il y avait « Vélo ». « *Sans vélo, vous ne pouvez pas faire de cyclotourisme. Le vélo, Vélocio le promeut depuis 130 ans !* »

Joseph Mora, ancien élu fédéral alors en charge de la communication, ajoute que le coup « FFVélo » est parti. C'est l'usage qui fera la règle « Fédération de cyclotourisme » par rapport à « Fédération de vélo ». L'essentiel est que le cyclotouriste se sente bien dans sa Fédération. « *Soyons heureux, faisons du vélo !* »

Jacques Clamouse, président du CoDep 34, félicite le Comité directeur d'avoir proposé ce changement d'identité. « *C'est en regardant droit devant qu'on garde l'équilibre* », ajoute-t-il en clin d'œil aux Cyclos du Larzac.

Henri Bosc aurait souhaité un effort de communication au départ, qui aurait évité de voir apparaître la « Fédération française du vélo » dans le répertoire du « Développement durable » du Ministère, ou encore la mention « La FFVélo – nouvelle appellation de la Fédération française de cyclotourisme » dans la Lettre de l'Économie du sport de juillet 2018. Il demande si la trottinette à assistance électrique fait partie de nos activités.

Martine Cano répond que les erreurs de communication initiales ont été corrigées. Quant à la trottinette à assistance électrique, elle ne fait pas partie de nos activités.

Christian Proponet ajoute que nous ne sommes pas responsables de ce que d'autres écrivent.

LES ASSURANCES

Jacques Vagner, vice-président fédéral en charge des domaines administratif, juridique et assurances, fait le point sur les nouveautés en la matière.

- La déclaration des manifestations : nouveau Cerfa.
- Les brevets longue distance : pas d'obligation de les déclarer s'ils rassemblent moins de 100 participants.
- Inscription aux cyclosportives avec la licence Vélo Sport : reconnue par l'UFOLEP et la FSGT ; pas reconnue par la FFC.
- Participation des non licenciés aux sorties club : de nombreuses possibilités sont détaillées dans les guides club.
- L'application des RGPD (Règlement général sur la protection des données) à nos clubs. Depuis le 25 mai 2018, vous devez :
 - > Demander et sauvegarder le consentement des personnes.
 - > Informer la CNIL et les personnes concernées (dans les 72 heures) si leurs données personnelles venaient à être piratées.
 - > Vous assurer de collecter uniquement les renseignements nécessaires.
 - > Permettre aux personnes dont les données sont collectées, de les connaître, les corriger ou les supprimer sur demande.
 - > Tracer l'ensemble des documents servant au traitement des données personnelles.

- Les voyages en train avec un vélo non démonté :
 - > Position négative de la SNCF.
 - > Vote positif d'un amendement au Parlement européen, le 9 octobre 2018.
 - > Reste à franchir les étapes, en particulier celle du Conseil européen.
 - > Présentation à venir de la prochaine loi LOM (Loi d'orientation sur les mobilités) au parlement.

Philippe Garrigues, accompagné de **Céline Gomis**, du cabinet Gomis-Garrigues – Allianz, présente les statistiques accidents en 2017 – les résultats 2018 ne sont pas encore significatifs – et différents points associés. Il indique entre autres :

- Une stabilité des sinistres en pourcentage, avec une légère diminution en valeur absolue.
- Un sinistre (personne tétraplégique) très lourd (aide à domicile 24h/24, réaménagement du domicile, etc.) en Responsabilité civile personnelle. Il faut savoir qu'en Responsabilité civile, il n'y a pas de faute à démontrer pour un bénévole, et la structure est donc quasi systématiquement responsable. Dans le cas présent, la somme correspond à trois années d'encaissements.
- Une très légère augmentation des souscriptions Grand braquet.
- 70% des déclarations faites sont désormais dématérialisées.

Le document détaillé de sa présentation est joint en annexe externe au présent rapport (fichier pdf « *Annexe A_AG FFCT 2018_Les assurances_Allianz* »).

Questions – Réponses relatives aux assurances

Jean-Paul Dufau, président du CoDep 56, souhaite des précisions sur l'assurance annulation pour des séjours organisés par les clubs.

Jacques Vagner indique que cette assurance est assez peu utilisée.

Céline Gomis précise qu'il y a une dimension économique qui pose problème. Par ailleurs, de tels risques sont aussi parfois couverts par la carte bleue.

Martine Cano ajoute que les séjours FFCT proposent une assurance annulation. Le club a donc aussi la possibilité de déclarer son séjour à la Fédération.

André Duhaut, trésorier du CoDep 13, signale qu'il a personnellement eu une réponse positive par rapport à un bris de casque. Par contre, pour un accident survenu le 25 avril 2017, alors qu'il pensait que le dossier était bien pris en charge par l'avocat d'Allianz, il a été averti sept mois plus tard que le dossier avait été refermé. Sept mois, c'est trop long.

Céline Gomis invite l'intéressé à venir la rencontrer pour traiter ce cas personnel. Concernant la procédure, il est très important de préciser si l'on fait appel à son propre avocat ou à celui d'Allianz. Il faut absolument éviter que les deux interviennent, surtout s'il y a recours ou contentieux. Enfin, s'il y a nécessité d'instruire auprès d'un avocat, c'est toujours très long.

Jacques Vagner ajoute qu'un dossier sinistre, c'est en moyenne trois mois. Si un automobiliste est en cause, c'est au moins six mois.

Daniel Caransac, CoReg Occitanie, délégué sécurité du club de Colomiers, signale que, sur un voyage en Amérique du Sud, le rapatriement du vélo n'a pas été fait.

Céline Gomis précise que dans l'assistance au licencié, le rapatriement du vélo est normalement prévu.

TRAVAUX EN ATELIERS

A – Le partage de nos espaces d'activités (routes et chemins) : réglementations, infrastructures

Le débat est animé par **Martine Cano**, **Dominique Lamouller**, **Denis Vitel**, élu fédéral en charge de la commission Sécurité, **Jacques Fourn**, ancien délégué fédéral sécurité, **Isabelle Gautheron**, directrice technique nationale. Le représentant de M^{me} la préfète est absent excusé.

B – Le développement du cyclotourisme en partenariat avec les collectivités

Le débat est animé par **Béatrice Barrière**, élue fédérale en charge des grandes manifestations, **Claude Robillard** et **Christian Proponet**, avec la participation de **Marie Guignon**, chargée de mission « Labels » et **Nicolas Dubois**, conseiller technique national.

Toutes à vélo

Béatrice Barrière, commission Tourisme, et **Carmen Burgos**, commissions Revue *Cyclotourisme & Culture*, éthique et patrimoine, accompagnées de toutes les élues et salariées fédérales, présentent « L'évènement du vélo au féminin en 2020 ».

Le pourcentage de femmes est trop faible... mais elles sont très actives. Ainsi le Cyclo club caussadais est premier au Challenge de France régional grâce à ses féminines.

Le concept :

Un évènement national pour promouvoir le vélo au féminin !

Des voyages itinérants, sous l'égide des CoDep, avec des « marraines » capitaines de route, partant de toute la France pour un rassemblement et une grande fête du vélo le jour J !

- Créé en 2012 avec un rassemblement à Paris, réunissant près de 5 000 personnes !
- Renouvelé à Strasbourg en 2016, avec autant de succès (Cf. vidéo « Strasbourg 2016 »), avec des distances parcourues impressionnantes !

Le projet :

En 2020, rendez-vous à Toulouse le 13 septembre 2020... avec un nouveau maillot !

Des voyages itinérants à organiser depuis chez vous.

Des départs partout en France, pour une arrivée à Toulouse.

Plus d'informations à venir sur www.toutesavelo.fr

Actuellement, le travail est surtout sur les hébergements (liste des hôtels sur Toulouse et sa périphérie, auberges de jeunesse, etc.). Des CoDep sont déjà prêts. À noter que le rassemblement à Toulouse accueillera également les pratiquantes non licenciées. Les repas seront faits de produits locaux. Des ateliers seront organisés dans les semaines à venir.

Élisabeth Picaut indique que, en ce qui concerne les aides financières, le budget prévisionnel à ce jour ne tient pas compte des aides éventuelles. Il sera réajusté courant 2019 en fonction des subventions.

Carmen Burgos précise que les « marraines » ainsi que les nouvelles adeptes du Voyage itinérant seront récompensées et que la manifestation sera très festive. Elle remercie le CoReg Occitanie et son président.

Martine Cano ajoute enfin que c'est dès début 2019 qu'il convient de préparer les nouvelles participantes.

La Vél'Europe

Jacky Brosseau, élu fédéral en charge des Semaines fédérales et du Tour cyclotouriste, présente le projet Vél'Europe.

Une expérience unique à vélo !

- Un grand tour de l'Europe en passant par toutes les capitales.
- Six ans d'aventure à vélo : début en 2019, pour finir en 2024 !
- Trois options de séjours possibles.
- Un moment fort en 2024 pour la dernière étape Athènes – Paris.

Les objectifs :

- Développer le cyclotourisme en Europe.
- Créer des liens humains dans les pays traversés.
- Démontrer que le cyclotourisme est une activité sportive à part entière.

- Faire le tour de l'Europe à vélo est un réel défi !
- Célébrer les Jeux olympiques 2024 et le centenaire de la Fédération.

Option 1 : parcours libre en autonomie

- > Un circuit permanent, accessible à tous.
- > Durée : entre 2019 et 2024 (six ans).
- > Idéal pour les petits budgets et les personnes moins entraînées !
- > Chacun son rythme, organisation libre.
- > À la question posée par un participant de savoir si le parcours doit s'effectuer en totale autonomie ou si l'aide d'une voiture accompagnatrice est acceptée, **Jacky Brosseau** répond que les deux formules sont possibles.

Option 2 : six séjours organisés (un par an)

- > 25 à 30 étapes par séjour (½ pension ou pension complète) – environ 2 400 km.
- > Groupes d'une cinquantaine de personnes.
- > Journées de repos sur les capitales.

Durée :

six séjours de 3 à 4 semaines, entre 2019 et 2024.

Pour les personnes qui recherchent un certain confort et habituées aux séjours à vélo sur de longues distances.

- 2019 : Lisbonne – Dunkerque – 2 865 km.
- Pour 2019, les inscriptions sont déjà en ligne pour 40 places.
- 2020 : Dunkerque – Stockholm – 3 000 km.
- 2021 : Copenhague – Varsovie – 2 130 km.
- 2022 : Varsovie – Zagreb – 1 900 km.
- 2023 : Zagreb – Athènes – 2 415 km.
- 2024 : Athènes – Paris – 2 735 km.

Option 3 : un long séjour en 2024

- > Le tour complet en une seule fois (16 000 km) !

Durée : 100 jours pour célébrer le centenaire de la Fédération (en pratique, ce sera sans doute un peu plus de 100 jours).

Parcours plus physique et intensif, pour les plus sportifs !

Une étape commune :

- Étape finale de toutes les options en 2024 !
- Parcours commun pour tous les participants.

À l'arrivée, un grand rassemblement à Paris, avec les clubs de toute la France. Ce sera aussi la grande fête du vélo avec tous les clubs.

Zoom sur la première étape Lisbonne – Dunkerque en 2019

- Du 7 septembre au 6 octobre 2019.
- 29 étapes de 110 à 120 km par jour pour un total de 3 300 km.
- 40 places disponibles.
- 3 300 euros par personne.

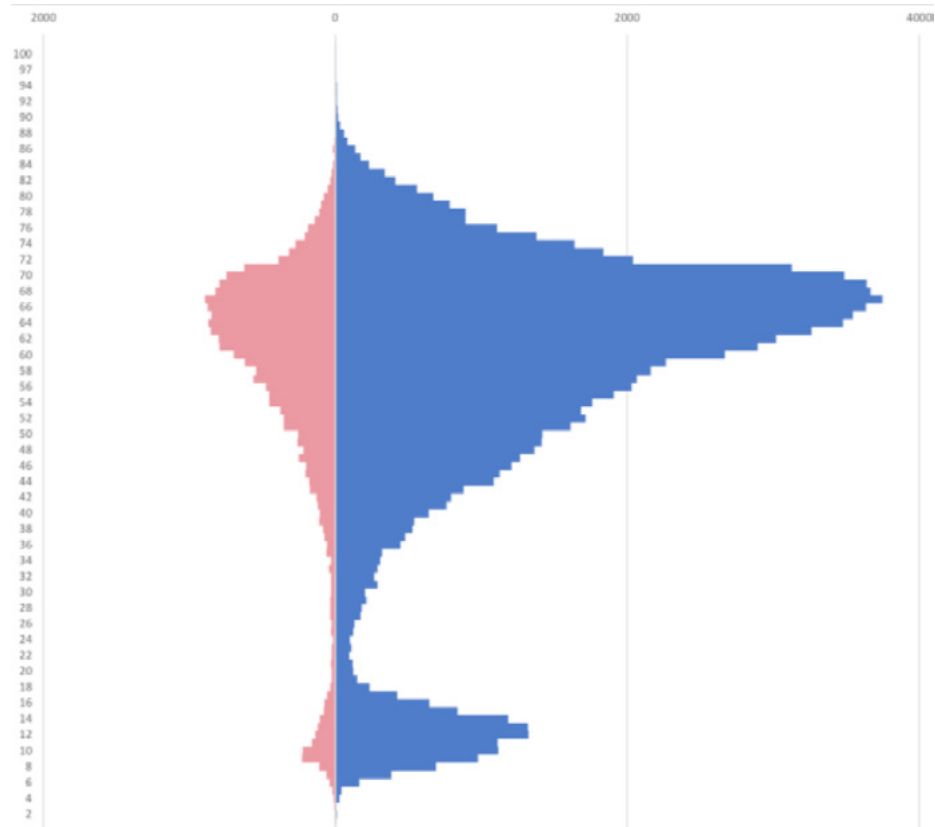
Jean-Claude Loire, de l'Union des cyclotouristes du littoral Nord Dunkerque, l'assure de sa proposition de service à Dunkerque.

Jacky Brosseau le remercie et nous donne effectivement rendez-vous aux étapes. Il remercie les services de la Fédération ainsi que les bénévoles, **Lionel Barbotin**, **Danièle Brosseau** et **Yves Guillot**.

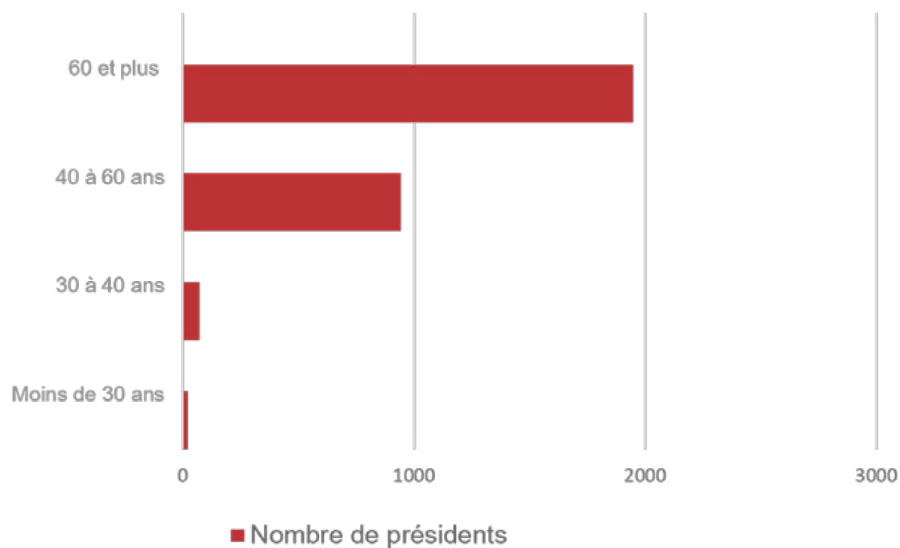
JEUNES PRÉSIDENTS, L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION

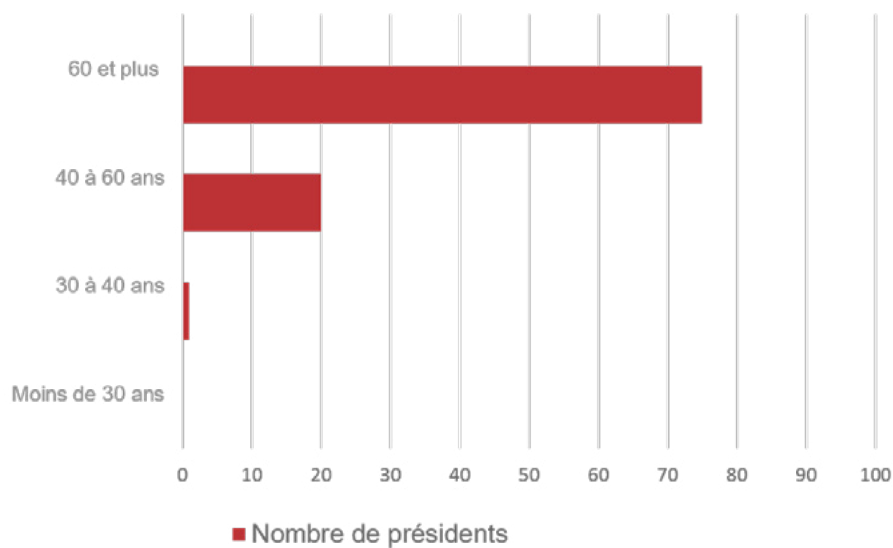
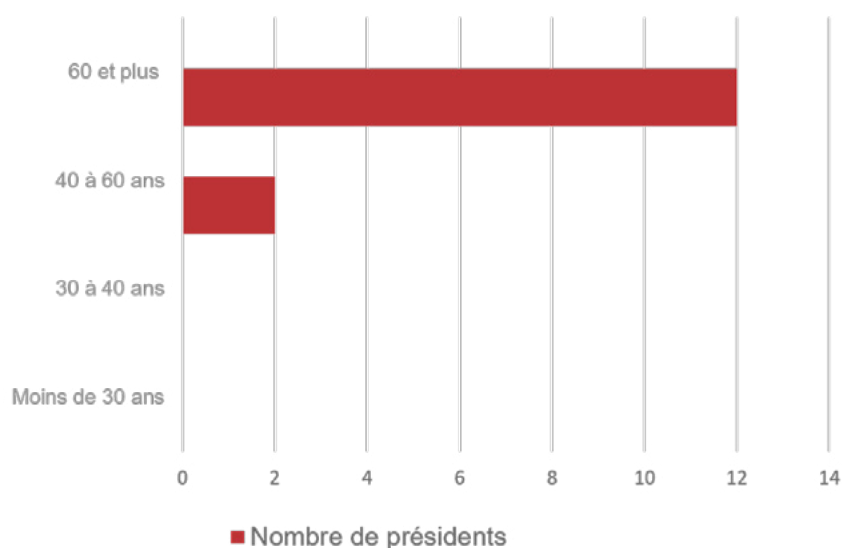
Élisabeth Picaut, trésorière fédérale et en charge des commissions Famille et Finances, et **Georges Golse**, membre des commissions Revue, Communication numérique et Formation, accueillent **Élodie Carret**, 24 ans, licenciée depuis 2010, présidente du club Tour évasion VTT depuis 2017, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or (69) et **Willy Bringer**, 20 ans, licencié depuis 2013, président du Cyclo club marvejolais depuis 2018 à Marvejols (48).

La pyramide des âges de nos licenciés [bleu = Hommes, rose = Femmes]



L'âge de nos dirigeants de structures : les clubs



L'âge de nos dirigeants de structures : les CoDep**L'âge de nos dirigeants de structures : les CoReg**

Georges Golse interviewe nos deux jeunes présidents.

GG Quelles sont les difficultés rencontrées en face des anciens ?

WB Nous avons beaucoup à apprendre en ce qui concerne les papiers et la trésorerie.

ÉC La partie administrative n'est jamais très évidente. Nous avons aussi plus de difficultés et/ou de problèmes à nous imposer. Il nous faut plus prouver.

GG Il faut évidemment faire confiance aux Jeunes, mais les formations sont-elles en adéquation avec les besoins ?

ÉC Je n'ai pas fait de formation de dirigeant, mais ce pourrait être une bonne chose. La métropole de Lyon propose une formation de management d'association.

GG Existe-t-il des problèmes ou difficultés de disponibilité ?

Concernant ces sujets de formation et de disponibilité, **Roland Bouat** précise qu'une formation à distance se met en place. L'objectif est de réduire le temps de formation et de permettre de se former sans se déplacer (intérêt temps et lieu).

GG Quels sont vos rapports avec les plus anciens au CoDep et au CoReg ?

WB J'ai été très bien accueilli, aidé et soutenu.

GG Est-ce que la moyenne d'âge de vos clubs a baissé ?

WB - ÉC Le bouche à oreille fonctionne et depuis quelques années déjà nous accueillons des membres de 30 à 50 ans.

GG En fait, avec les Écoles de cyclotourisme, ces « Jeunes présidents » ont souvent une longue carrière de cyclotourisme derrière eux.

ÉC J'ai commencé à 15 ans, comme adhérente puis encadrante. Le problème s'est posé suite au départ de l'ancien président. Les choses se sont faites normalement. Je suis un peu la « grande sœur », et en conséquence mieux acceptée. Je souhaite continuer et je rejoins le discours sur le numérique.

WB La première année s'est bien écoulée et je souhaite continuer pour apprendre et pour la convivialité.

GG Tout ceci est la preuve qu'une École de cyclotourisme est nécessaire dans un club.

Martine Cano conclut en rappelant que la Fédération est une grande famille et en espérant plusieurs centaines de jeunes présidents dans les années à venir.

LE PROJET JEUNES

Dominique Lamouller souhaiterait qu'il y ait dix jeunes par club dans toute la France! **Isabelle Gautheron**, directrice technique nationale, présente le projet Jeunes. Ce projet est le résultat d'un petit groupe de travail comprenant **Georges Golse, Olivier Sinot, Daniel Jacob, Claude Robillard, Nicolas Dubois, Dominique Lamouller** et **Isabelle Gautheron**.

L'objectif a été d'ajouter aux deux volets existants que sont le Concours d'éducation routière et le Critérium du jeune cyclotouriste un volet « sportif » pour donner envie aux jeunes de rester.

Pourquoi un nouveau projet « jeunes » ?

Pour aller vers une nouvelle dynamique et donner du sens aux projets.

Pour susciter l'intérêt des jeunes aux activités de notre Fédération.

Pour accompagner les enfants et les jeunes adultes dans leur besoin de développement personnel (physique – psychique) : expression du capital santé.

Structuration, progression et innovation au cœur d'un projet à trois composantes

- L'École française de cyclotourisme : jeunes de 2 à 17 ans, apprentissage du cyclotourisme et de l'autonomie.
- L'aventure jeune : vivre le cyclotourisme ; se lancer des défis pour les sensations et les émotions procurées.
- Des niveaux de progression des apprentissages du vélo et des aptitudes physiques.

L'École française de vélo

2 à 17 ans, apprendre, pour mieux pratiquer adulte.

- Baby vélo – 2 à 5 ans : découverte du vélo.

- Point accueil jeunes et École française de cyclotourisme : apprentissage du vélo vers la pratique en autonomie.

L'aventure jeunes

L'aventure jeune 18 – 25 ans, voire plus : construire son aventure « cyclotouristique » individuellement ou collectivement au sein d'une « tribu ».

- Défis sportifs : défis et challenges individuels ou par équipe.
- L'aventure par le voyage : l'autonomie à vélo, seul ou à plusieurs.
- La découverte cyclotouristique : le vélo pour le bien-être physique et intellectuel.

Les principes

Mettre en place des niveaux de progression : sens, défi, motivation.

Pour donner du sens aux projets des structures.

Pour l'éducateur c'est un outil qui permet de suivre l'acquisition des apprentissages techniques et l'évolution des aptitudes physiques.

Pour les parents c'est un gage de qualité des activités proposées au sein du club.

Pour le jeune c'est une source de motivation en plus du plaisir de la pratique.

Les niveaux de progression

- Baby vélo : Vélopio 1 – 2 – 3.
- Point accueil jeunes et École de cyclotourisme : Jeune randonneur : Route : Débutant – Confirmé – Expert; VTT : Chemin – Sentier – Piste.
- La tribu du vélo : Aventurier : Randonneur – Sportif – Aventurier – Ultra.

Les activités dans le projet

Éveil au vélo.

Savoir-rouler.

VéloCaching.

Randuro.

Rallye Raid.

Défis sportifs Ultra (Diagonales, Flèches, Cyclomontagnardes,...).

Création de challenges individuels et par équipe.

Déclinaisons des activités au « gravel » et VAE.

Les étapes du projet

Validation du principe.

Information AG Boulazac : échanges.

Finalisation de l'écriture du projet en prenant tous les aspects, techniques, organisationnels et réglementaires.

Étude de faisabilité : besoins/ressources/moyens.

Réajustement du projet selon les remarques.

Définition des étapes de mise en œuvre pour un déploiement au sein des structures.

Appel à des structures pilotes.

Isabelle Gautheron souhaite que trois structures pilotes CoReg – CoDep s'impliquent. « Ce projet est aussi le vôtre ! ». Une vidéo illustre ce qui se passe en Chine dans ces domaines.

Questions-Réponses relatives aux Jeunes

Yves Gimat, en charge de la commission « Jeunes et VTT » au CoDep 81, souhaite des éclaircissements sur les Raids-Vélo, Rallyes-Raids, et sur leur finalité par rapport aux Critériums.

Isabelle Gautheron répond que ces Raids existent mais que chaque École cyclo reste libre de leur mise en place. La Fédération va essayer de les encourager et de les promouvoir.

Alain Rat, vice-président fédéral en charge de la Sphère Jeunesse, précise que « Raids » et « Critériums » sont deux activités différentes. Le « Rallye-Raid » est une action éducative ; elle se pratique en groupe avec des éducateurs. Le « Critérium » est une épreuve qui a un objectif d'accès à l'autonomie.

Claudine Boisseau, en charge de l'École cyclo d'Orléans cyclotouriste, indique que, dans le cadre du temps périscolaire, elle est déjà intervenue sur les activités éducatives destinées aux jeunes – avec en outre de la mécanique et de la signalisation – dans une école maternelle. « *Que du bonheur !* »

Alain Rat indique que l'on est les seuls à ne pas le faire. C'est flagrant avec le Critérium d'éducation routière. Dans tous les autres pays, le vélo utilitaire est pris en compte dès que les enfants savent marcher. Cela se fait à l'école, avec la gendarmerie, avec la police, avec l'armée...

Isabelle Gautheron ajoute que cela a été fait par la Fédération dans une école sur Paris, par elle-même et des cadres techniques, en l'occurrence avec des draisiennes.

Martine Cano souhaite que si d'autres exemples existent ils soient remontés à la Fédération.

Isabelle Gautheron précise que la lettre de **Nicolas Dubois** demande justement de faire remonter les actions dans les écoles.

Christophe Dufour, délégué régional jeunes de l'Île-de-France, saisit l'opportunité de ce congrès fédéral en présentant une lettre au Père Noël qui sollicite la Fédération (120 euros), les CoReg (120 euros) et les CoDep (120 euros). En post-scriptum, il demande à Élisabeth Picaut, trésorière fédérale, de bien contrôler la finalisation ! Un vibrant plaidoyer en faveur des Écoles de cyclotourisme largement applaudi.

PRÉSENTATIONS ET CÉRÉMONIES DIVERSES

Les manifestations à label et les grands rendez-vous 2019

Ghislaine Charton, élue en charge de la commission «Grandes manifestations et Brevets de tourisme», présente – par la voix de **Béatrice Barrière!** – le programme 2019.

- 20 au 22 avril 2019 : Pâques en Provence à Upaix (05 - Hautes-Alpes).
- 20 au 22 avril 2019 : Pâques en Périgord à Bergerac (24 - Dordogne). Ce sera l'occasion de rendre hommage à Christian Lagarde qui était le maître d'œuvre de ce Pâques en pays bergeracois, «la plus belle fête du vélo que nous puissions lui offrir».
- 30 mai au 1^{er} juin 2019 : Ascension à Digne-les-Bains (04 - Alpes-de-Haute-Provence).
- 1^{er} au 10 juin 2019 : la Fête du vélo, l'évènement phare du vélo partout en France !

Des cyclo-découvertes®, sur les routes ou les chemins, la découverte du vélo et de votre activité, des jeux et animations, pour tous, les jeunes et les moins jeunes. «*Faites ce que vous voulez, et n'oubliez pas de vous inscrire sur le calendrier fédéral!*»

- 8 au 10 juin 2019 : Concentrations des chérubins à Giens, en forêt d'Orléans (45 – Loiret).
- 8 au 10 juin 2019 : Pentecôte à Aubusson-d'Auvergne, au gîte des 4 Vents (63 – Puy-de-Dôme).
- 29 juin au 6 juillet 2019 : Semaine européenne de cyclotourisme à Belmonte (Portugal).
- 6 au 14 juillet 2019 : Semaine nationale et européenne des Jeunes à La Flèche (72 – Sarthe).
- 4 au 11 août 2019 : 81^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Cognac (16 – Charente).

Concentrations nationales à label fédéral :

- 23 juin 2019 : Candes-Saint-Martin (37 – Indre-et-Loire),
- 25 août 2019 : Le Mas de la Barque (30 – Gard),
- 29 Septembre 2019 : Souvenir Vélocio à Pavezin (42 – Loire),
- 13 octobre 2019 : Appel des Pyrénées à Val d'Azun (65 – Hautes-Pyrénées).

Les Cyclomontagnardes

Jean-Jacques Pech, élu fédéral en charge de la commission «Cyclomontagnardes et Grands Raids», présente le bilan 2018 et le calendrier 2019.

Bilan 2018

Bilans sportifs	CM du Jura	CM d'Annecy	CM Luchon - Bayonne	CM des Vosges	Total
Inscrits	816	1076	1127	769	3788
Partants	793	1048	1055	748	3644
Randonneurs	160	113	504	217	994
Touristes	475	795	623	335	2228
Randonnées annexes	158	140	NC	217	357
Jeunes (de 18 à 25 ans)	NC	14	8	NC	14
Jeunes (moins de 18 ans)	NC	1	0	NC	1
Licenciés FFCT	605	891	242	421	2159
Autres	180	185	885	348	1598
Etrangers	8	16	769	66	859
Femmes	110	119	45	65	339

Nombre d'homologations BCMF-BCCF

Homologations	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BCMF	30	66	36	33	40	57	26	37	8
BCCF	7	8	7	8	8	8	8	11	4

- 3 644 participants aux quatre Cyclomontagnardes (baisse de participation de 145 cyclotouristes par rapport à 2016 où cinq Cyclomontagnardes étaient organisées).
- Bilan global encourageant : certains organisateurs ont subi une baisse de fréquentation comprise entre 5% à 9%, quand d'autres ont connu une importante hausse de participation, comprise entre 38% et 68%.
- En synthèse, 911 participants par Cyclomontagnarde en 2018, contre 758 en 2016.

Quelques photos des Cyclomontagnardes 2018 sont projetées.

Calendrier 2019 des Cyclomontagnardes

En 2019, il y aura six Cyclomontagnardes, une par week-end.

- Cyclomontagnarde du Vercors - du 15 au 16 Juin 2019 - Crest (26 – Drôme).
- Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées - du 22 au 23 Juin 2019 - Argelès-Gazost (65 – Hautes-Pyrénées).
- Cyclomontagnarde du Morvan - du 29 au 30 Juin 2019 - Château-Chinon (58 – Nièvre).
- Cyclomontagnarde des Vosges Celtiques - du 6 au 7 Juillet 2019 - Wangenbourg (67 – Bas-Rhin).
- Cyclomontagnarde de Limoux en Pyrénées Audoises - 13 et 14 Juillet 2019 - Limoux (11 – Aude)
- Cyclomontagnarde Brevet Randonneur des Alpes (BRA) - 20 et 21 Juillet 2019 - Bourg-d'Oisans (38 – Isère).

Suite à la réunion d'octobre, les tarifs 2019 seront de 15 euros pour les licenciés, 24 euros pour les non licenciés. Le certificat médical sera obligatoire pour ces derniers. En 2020, la différence de tarif sera portée à 10 euros.

Les Vertes Tout-Terrain et la Maxi-Verte

Claude Robillard, élu fédéral en charge de la commission VTT, présente le calendrier 2019. Il se félicite qu'il y ait pléthore de demande pour ces organisations très conviviales.

- La randonnée du Mur de la Peste le 13 janvier, à Lagnes (84 – Vaucluse).
- Que du bonheur! le 20 janvier, à Saint-Pons-la-Calm (30 – Gard).
- La Jean Racine les 13 et 14 avril à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78 – Yvelines).
- La Sundgau Bike les 27 et 28 avril, à Ruederbach (68 – Haut-Rhin).
- La Piste des sangliers le 28 avril à Hyères (83 – Var).
- Raid Paris/Roubaix VTT le 5 mai, à Wallers (59 – Nord).
- La Maxi-Verte « Entre estuaire et sillon » du 30 mai au 2 juin à Savenay (44 – Loire-Atlantique).
- La Pente et Côte les 8 et 9 juin, à Bourgueil (37 – Indre-et-Loire).
- Les Roc'h des Monts d'Arrée® les 7 et 8 septembre à Huelgoat (29 – Finistère).
- La randonnée de la mécanique le 15 septembre, à Douvrin (62 – Pas-de-Calais).
- La Transvolcanique les 21 et 22 septembre, à Blanzat (63 – Puy-de-Dôme).
- La Sambonitaine le 11 novembre, à Saint-Bonnet-le-Château (42 – Loire).

Claude Robillard rappelle que les fichiers GPS doivent être renseignés pour une parution sur **veloenfrance.fr** et uniquement sur **veloenfrance.fr**. Une formation GPS est organisée le 15 janvier 2019 (un représentant par CoReg). Il lance enfin un appel pour la Maxi-Verte 2020 (les années 2021 et 2022 sont pourvues).

LES BREVETS SPORTIFS

Jean-Philippe Battu, élu fédéral en charge de la commission Brevets sportifs, remercie **François Manent**, délégué fédéral, et présente les actions effectuées en 2018 :

Les Brevets fédéraux

- Simplification et homogénéisation des délais ;
- Contrôle photo possible ;
- Levée de la neutralisation nocturne ;
- Travail sur un logiciel d'homologation des brevets fédéraux ;

Le Gravel

- Sur les Chemins avec la Fédération !
- Création des brevets « GRAVELINE » (règlement en cours d'élaboration) ;
- Randonnées routes et chemins ;
- Pas de limite kilométrique, pas de délai ;
- Tout le monde peut y participer ;
- Avec n'importe quels vélos (couché, VAE...).

L'avenir, c'est demain, en 2019... et l'évènement, c'est Paris-Brest-Paris 2019! que présente **Thierry Rivet**, président de l'Audax club parisien. Les nouveautés : Rambouillet, ville hôte pour le départ et l'arrivée. Il est conseillé d'avoir réalisé un Brevet en 2018 pour favoriser les préinscriptions.

Une sécurité renforcée : exclusion des voies à forte densité de circulation, limitation des croisements entre Loudéac et Carhaix, des « tourne à gauche » évités.

Pourquoi ?

- On quitte Saint-Quentin-en-Yvelines (limitation des ressources, culture événementielle peu compatible de notre approche, agglomération jalonnée d'axes rouges).

- Rambouillet nous accueille : une ville à taille humaine, un cœur de ville adossé au site de départ, un environnement exceptionnel, des élus engagés, un accès au parcours sans contraintes citadines.
- Des contraintes sécuritaires de plus en plus fortes.

L'agenda :

- Réaliser les brevets entre le 31 octobre 2018 et le 30 juin 2019.
- Se préinscrire du 14/01/2019 au 24/05/2019 (une semaine de différé pour UFOLEP et FSGT).
- Valider son inscription du 25/05/2019 au 3/07/2019 (tarif préférentiel licencié FFCT : - 10 euros)
- Faire contrôler sa monture la veille du départ.
- Prendre le départ dans l'une des 25 vagues, entre le dimanche 18 août à 16h00 et le lundi 19 août à 5h30.

Les priorités du comité d'organisation :

- Intégrer les nouveaux besoins des randonneurs : téléphonie mobile, wifi...
- Fiabiliser les solutions : suivi des participants.
- Relayer les offres d'hébergement.
- Saisir l'opportunité rambolitaine : réussir l'édition 2019 pour un avenir pérenne.
- Intégrer les nouvelles normes de sécurité.
- Initier de nouveaux axes de communication.

« Que la fête soit belle ! »

SEMAINE FÉDÉRALE 2019

Bernard Goyon, président de la Cosfic 2019, et deux de ses adjoints présentent la 81^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Cognac (Charente) du 4 au 11 août 2019, la première pour la région. Après avoir souhaité un prompt rétablissement à **Claude Brégeat**, président du CoReg, il présente Cognac, cité d'art et d'histoire, ville de naissance de François 1^{er}. La ville est surtout connue grâce au champignon « torula compniacensis », « nourri de la part des anges » du fameux Cognac. La manifestation a le soutien de la ville et de deux départements. Des circuits de 60 km de rayon permettront aux participants de découvrir la Saintonge. Quant au VTT, tous les parcours se feront au départ de Cognac, hormis le jeudi, au départ de Rouillac.

À l'issue de la présentation, **Jacky Brosseau**, élu fédéral en charge des Semaines fédérales, demande une photo de groupe de tous les organisateurs de SF présents en hommage à **Robert Massion**, décédé tout dernièrement, et qui l'avait précédé dans ce poste.

Semaine nationale et européenne des jeunes 2019

En présence d'**Alain Rat** et de **Marie-Françoise Desbrousses, Pascal Josset**, responsable des Jeunes au CoReg des Pays de la Loire, présente la Semaine nationale et européenne des jeunes à La Flèche (Sarthe) du 6 au 14 juillet 2019. La manifestation a le soutien de la Fédération, de la ville, du département de la Sarthe et de son CoDep, et du CoReg des Pays de la Loire. Ce sera aussi l'occasion de marquer le 20^e anniversaire de l'organisation de la Semaine jeune à La Flèche en 1999. Elle sera pour l'essentiel organisée par les Randonneurs cyclistes du Loir et le CoReg des Pays de la Loire. Une vidéo présente quelques-uns des nombreux attraits de la région.

Alain Rat remercie les organisateurs, les participants et les membres du Comité directeur fédéral pour l'organisation de la SNEJ 2018 au centre de cyclotourisme d'Aubusson-d'Auvergne. Il recherche une candidature pour la SNEJ 2020 et pour le Critérium national d'éducation routière 2019 et 2020.

Congrès fédéral 2019

Lydie Thierry, responsable du site Internet du CoDep 49, nous demande d'excuser **Roland Guyet**, président du CoDep de Maine-et-Loire, souffrant. Un diaporama vante les charmes de la région des Pays de la Loire, de l'Anjou – la douceur angevine ! – et d'Angers – après le Cognac, le Cointreau ! –, avec son pôle végétal. Elle nous donne rendez-vous à Terra Botanica les 7 et 8 décembre 2019.

RÉSULTAT DES VOTES

Les résultats des votes sont proclamés par **Monique Loride**, présidente de la commission Électorale, et **Marie-Claude Jonac**, vice-présidente, en présence des membres de la commission Électorale – Jeannine Loire, Jean-Paul Plessis, Michel Braas.

Votes pour l'Assemblée générale ordinaire et pour l'Assemblée générale extraordinaire

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre d'électeurs inscrits	2 975	9 861
Nombre d'émargements	1 642	5 993
Nombre d'enveloppes de vote	—	5 993
Taux de participation	55,19 %	60,77 %

RAPPORT MORAL					
Oui		5 558	soit	92,74 %	Adopté
Non		315	soit	5,25 %	
Abstention		120	soit	2,00 %	

RAPPORT D'ACTIVITÉS					
Oui		5 634	soit	94,0 %	Adopté
Non		229	soit	3,82 %	
Abstention		130	soit	2,16 %	

RAPPORT FINANCIER					
Oui		5 495	soit	91,69 %	Adopté
Non		242	soit	4,03 %	
Abstention		256	soit	4,27 %	

PROJET DE BUDGET 2019-2020					
Oui		5 381	soit	89,78 %	Adopté
Non		253	soit	4,22 %	
Abstention		359	soit	5,99 %	

RÉSOLUTION 1 : MODIFICATIONS DES STATUS					
Approuvez-vous les modifications des statuts portant sur :					
1. Statuts - Article 18 : Ajout d'une mention permettant à la Fédération d'être en conformité avec l'ordonnance du 10 février 2016.					
2. Statuts - Article 19 : Modifications pour mieux décrire le fonctionnement de la commission Électorale.					
3. Statuts - Article 20 : Remplacement de l'intégralité du texte de cet article afin d'être en conformité avec la Loi du 1 ^{er} mars 2017.					
Oui		5 768	soit	96,24 %	Adopté
Non		74	soit	1,23 %	
Abstention		151	soit	2,51 %	

RÉSOLUTION 2 : MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Approuvez-vous les modifications des statuts portant sur :

1. Règlement intérieur - Article 15 et 20 – Mise en cohérence et corrections.
2. Règlement intérieur - Article 36 : Le contenu de l'article 36 n'est pas modifié mais devient l'article 35 afin de respecter un ordre logique avec l'Article 20 des statuts.
3. Règlement intérieur - Article 35 : Le contenu de l'Article 35 est totalement modifié et devient l'Article 36 afin de respecter un ordre logique avec l'Article 20 des statuts.

Oui		5 731	soit	95,62 %	Adopté
Non		73	soit	1,21 %	
Abstention		189	soit	3,15 %	

En vertu de l'Article 28 des statuts, le quorum est fixé à 50% des clubs représentant 50% des voix soit 1 488 clubs et 4 931 voix. Les conditions de quorum pour l'Assemblée générale extraordinaire sont donc remplies.

Élection des censeurs aux comptes

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre de sièges à pourvoir	2	2
Nombre d'électeurs inscrits	2 975	9 861
Nombre d'émargements	1 626	5 930
Nombre d'enveloppes de vote	—	5 930
Taux de participation	54,65 %	60,13 %
Nombre de votes blancs	—	294
Nombre de suffrages valablement exprimés	—	5 636

	NOMBRE DE VOIX		Résultat
Annie LACROIX	5 320	94,39 %	Élue
Bernard AUSSILLOU	5 315	94,30 %	Élu

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Élection des membres du conseil disciplinaire de première instance

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre de sièges à pourvoir	5	5
Nombre d'électeurs inscrits	2 975	9 861
Nombre d'émargements	1 627	5 926
Nombre d'enveloppes de vote	—	5 926
Taux de participation	54,68 %	60,09 %
Nombre de votes blancs	—	285
Nombre de suffrages valablement exprimés	—	5 641

	NOMBRE DE VOIX		Résultat
Odile VIDAL	5 333	94,53 %	Élue
Jacques OBERLE	5 075	89,96 %	Élu
Jean-Claude LOIRE	5 065	89,78 %	Élu
Francis DEGEIX	4 972	88,14 %	Élu
Gabriel QUÉRON	4 427	78,47 %	Élu

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Jean-Claude Loire est réélu président du conseil disciplinaire de première instance. **Jacques Oberlé** et **Francis Degeix** l'assisteront pour la commission électorale.

Élection d'un membre du conseil d'appel

	NOMBRE DE VOTANTS	NOMBRE DE VOIX
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	2 975	9 861
Nombre d'émargements	1 625	5 921
Nombre d'enveloppes de vote	—	5 921
Taux de participation	54,62 %	60,04 %
Nombre de votes blancs	—	850
Nombre de suffrages valablement exprimés	—	5 071

	NOMBRE DE VOIX		Résultat
Marie-Brigitte LAMOULLER	5 071	100 %	Élue

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée.

Monique Loride est présidente du conseil disciplinaire d'appel, **Marie-Claude Jonac** secrétaire. À noter que suite au décès de **Robert Massion**, un poste sera à pouvoir au conseil disciplinaire d'appel.

Remerciements à **Nicolas Leroy**, directeur du siège. Pour les clubs, les résultats peuvent être consultés sur le site du vote. Ils seront par ailleurs transmis aux CoDep et aux CoReg.

RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

Challenge des Écoles de cyclotourisme

Marie-Françoise Desbrousses, élue fédérale en charge des Écoles de cyclotourisme et Accueil Jeunes, nous informe que le nombre de 10 000 jeunes licenciés a été atteint vendredi dernier, soit 500 jeunes de plus qu'en 2017 en Écoles de cyclotourisme. Alors que nos effectifs sont partout en baisse, les jeunes progressent de +3%. « Pourquoi des écoles ? Parce que les jeunes adorent rouler ensemble. »

Elle donne les résultats des challenges en précisant pour chaque École le nom du responsable.

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
Challenge National Palmarès 2018
 Écoles de Cyclotourisme 30 jeunes et moins

1/4

Clt	CoReg	N° FFCT	Nom du club	Points
1	IDF	07224	Club Vélo Loisirs de Verneuil	805
2	Grand Est	08188	Cyclo Team Avenir	800
3	Bretagne	04434	Rieux cyclo randonneurs	795
4	Grand Est	08015	Sporting Club Ennery Cyclotourisme	743
5	Bretagne	02830	Cyclo rand Caudanais	707
6	Grand Est	05934	C C Ste Barbe Freyming-Merlebach	535
7	Normandie	03410	Cyclos SLSN	532
8	Bourgogne-Franche-Comté	05351	Association cyclotouriste St Parizoise ACSP	516
9	Centre Val-de-Loire	05959	Randonneurs Jouettois	511
10	Occitanie	07039	Cyclo et VTT du château d'eau	503
11	Hauts-de-France	04437	Réveil cyclotouriste Gouvieux	457
12	Nouvelle Aquitaine	06308	Avenir cyclos du val D'Auxances	444

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Challenge National Palmarès 2018

Écoles de Cyclotourisme plus de 30 jeunes

Clit	CoReg	N° FFCT	Nom du club	Points
1	Grand Est	03693	Amicale laïque Toul cyclotourisme et VTT	1 171
2	Auvergne Rhône Alpes	03636	Bécane club Perreonnaise	1 157
3	PACA	08049	Les Déjantés du Massif d'Uchaux	997
4	Grand Est	07284	Montigny vélo nature	910
5	IDF	03469	Véloxygène section cyclo et VTT	654
6	Grand Est	02912	Randonneurs Castelsalinois	625
7	Normandie	03061	Club cyclotouriste Yvetot	549
8	Auvergne Rhône Alpes	01229	Cyclo club Boen Lignon	543
9	PACA	01497	La Valette Cyclotourisme	517
10	Auvergne Rhône Alpes	04117	Les Cyclos du Semnoz	507
11	PACA	01085	C.S. municipal Seynois	505
12	Grand Est	04516	Club omnisports Blenod cyclo	501
12	Bretagne	06775	Landudal VTT	501

Palmares assiduité

Clit	CoReg	Effectif	n° club	Nom du club	Classement de l'assiduité	Sorties	Points	Assiduité
1	Occitanie	1	05504	Avenir cyclotouriste Milhauois		34	50	1 700.000
2	Grand Est	18	08188	Cyclo Team Avenir		21	800	933.333
3	Ile de France	26	07224	Club Vélo Loisirs de Verneuil		29	805	897.885
4	Normandie	14	03410	Cyclos SLSN		20	532	760.000
5	Grand Est	42	03693	Amicale laïque Toul cyclotourisme et VTT		20	1 171	557.619
6	Grand Est	25	05934	C C Ste Barbe Freyming-Merlebach		23	535	492.200
7	Centre Val de Loire	17	07341	Nouan Rando		21	391	483.000
8	Grand Est	30	08015	Sporting Club Ennery Cyclotourisme		18	743	445.800
9	Hauts-de-France	17	01488	Union des Randonneurs et Cyclotouristes Creillois		20	370	435.294
10	Bourgogne-Franche-Comté	1	00694	Chantalistes sport-culture		10	43	430.000
11	Auvergne Rhône Alpes	52	03636	Bécane club Perreonnaise		19	1 157	422.750
12	Bretagne	29	04434	Rieux cyclo randonneurs		15	795	411.207

CONCOURS CHARLES ANTONIN 2018

Gérard Pliquet, président du jury Charles Antonin, indique que, après une année 2017 qui n'avait pas vu de prix décerné en raison d'une participation de niveau trop faible, le jury « d'incorruptibles » – Marie-Thérèse & Gérard Hamon, Gérard Pliquet, Annie & Alain Charrière, Guy Cambessédès, Anne-Marie Crémault – a examiné six dossiers en 2018. Trois nous venaient de l'Hérault – dommage qu'il n'y ait pas de prix par équipe !

Les participants sont :

- Annie VILBOIS Cyclo Sainte-Solange (18 – Cher) ;
- Dominique CIRON Cyclo loisirs Évreux (27 – Eure-et-Loir) ;
- Gabriel de BEAUVILLÉ Entente SAMA Montpellier (34 – Hérault) ;
- Pierre HEREDIA Amicale Larzac aventures (34 – Hérault) ;
- Victor SIESO Muc cyclotourisme (34 – Hérault) ;
- François TARTARIN Union cyclo Touraine (37 – Indre-et-Loire).

Petit aparté sur la revue *Cyclotourisme* qui publie chaque année le récit primé – dans cette salle qui ne compte bien sûr que des abonnés ! – et une pensée émue pour Christian Lagarde, dont l'enthousiasme et l'humour nous manqueront. À noter que le concours est ouvert jusqu'au 31 décembre 2018. « *Sachez-le, c'est un prix convoité.* »

Le deuxième prix est attribué à Gabriel de BEAUVILLÉ pour son récit « *Au pays du Quintral* », Voyage itinérant en Argentine et au Chili.

Le lauréat 2018, qui avait déjà concouru sans avoir été primé – sans doute dépité, il aurait même déclaré « *ne pas avoir besoin du Charles Antonin* » – signe un récit joliment troussé « *Le Galibier du Grand, Flèche de France Paris-Briançon* », sous le pseudonyme de Rafaël Gitane. Il nous vient des « terres rabelaisiennes ». Il s'agit de François TARTARIN, de l'Union cyclo Touraine.

François Tartarin, qui vient de relire récemment un texte remarquable de Pierre Roques, compte-rendu unique d'une Diagonale Hendaye-Dunkerque, une merveille, avoue que recevoir ce prix photo-littéraire est flatteur. Il salue le jury pour le sacrifice qu'il consent. Il remercie Marie-Françoise, son épouse, qui partage et subit ses frasques. Le pseudonyme Rafaël Gitane rappelle le Tour de France 1964. Il avoue aussi s'être nourri à la lecture de Pierre Chany et Jacques Augendre. « *Le Grand* » auquel le titre fait référence, c'est Christian Videau, pour qui « *le mal aux jambes, le mal aux dents, c'est un signe de forme!* ». Quant au petit, c'est Jacky, un cyclo de Montargis. Il remercie les cyclotouristes et le cyclotourisme. « *C'est une fenêtre ouverte sur le monde qui apporte sport, santé et camaraderie. Être cyclotouriste, c'est bien autre chose que d'être cycliste.* »

Carmen Burgos, élue fédérale en charge de la commission Revue, culture, éthique et patrimoine, indique que ce prix sera le dernier Charles Antonin. Par décision du comité directeur fédéral, le prix Charles Antonin deviendra en effet le « Souvenir Pierre Roques ». Les lauréats du prix Charles Antonin ne pourront pas concourir à nouveau.

CONCOURS PHOTO – SOUVENIR PIERRE DUMOULIN – LAURÉATS 2018

Carmen Burgos rappelle la composition du jury Photo 2018 :

- Laurence Creton (Randonneurs estairois – 02),
- Michel Donnet (membre individuel – 76),
- Aimé Galdin (Amicale des Diagonalistes – 21),
- Bénédicte Lebeau (Amicale cyclo caennaise – 14),
- Jacques Torgue (Cyclo sport de Pantin – 93).

Elle remercie toutes les personnes qui travaillent dans la commission.

Lauréats catégorie « photo couleur » - Cyclo en action

- 1^{er} : Michel Gontier « *Envie de voyage* »
- 2^e : Gérard Faber « *Grimette en côte basque* »
- 3^e : Pierrette Bidard-Videau « *Canicule* ».

Lauréats catégorie « photo noir et blanc » - Cyclo en action

- 1^{er} : Christian Bacquet « *File indienne* »
- 2^e : Erick Mizzi « *Sur les pavés courage* »
- 3^e : Serge Fauve « *Le Goulet* »
- 3^e ex-aequo : André Bignard « *L'Yerres* ».

Lauréats catégorie « photo couleur » - Portes et fenêtres

- 1^{er} : Daniel Jacob « *Glycine* »
- 2^e : Philippe Garcia « *Glycines* »
- 3^e : Marie-Christine Vincent « *Maison éclusière à Sallèles* ».

Lauréats catégorie « photo noir et blanc » - Portes et fenêtres

- 1^{er} : Michel Jonquet « *Le vélo, c'est solo* »
- 2^e : Marie-Claude Creton « *Le château de Seix* »
- 3^e : Sandrine Maillot « *Nouvelle Ork* »
- 3^e ex-aequo : Jacques Bossuet « *Musée Fenaille Rodez* ».

Prix des jeunes : Prix collectif attribué l'Amicale laïque Toul « Dommartin-les-Touls (54) ».

« Merci aux participants 2018 et bravo aux lauréats ! » En 2019, outre le sujet permanent « Les cyclotouristes en action », le thème spécifique du « Concours photo – Souvenir Pierre Dumoulin » retenu par le Comité directeur sera « **La vigne** ».

CHALLENGE DE FRANCE – SOUVENIR JEAN-PIERRE GUILLOT

Jean-Marie Rogez, délégué fédéral au « Challenge de France – Souvenir Jean-Pierre Guillot », rappelle que le Challenge de France est le baromètre de la participation des adhérents et des clubs aux manifestations, évènements et Brevets proposés par la Fédération française de cyclotourisme. Il dédie cette intervention à Serge Calonne qui nous a quittés cette année. Il présente les lauréats nationaux du Challenge de France 2018 dans chaque catégorie.

Résultats 2018 – Catégorie de 3 à 35 adhérents

Index	Num. Club	Nom du club	Nb. licenciés	Total point	Total final
1	00708	CLUB DES RANDONNEURS HAVRAIS	5	344	68,8
2	06922	CONFRERIE DES BREVETS DE FRANCE ET	11	487	44,27
3	07659	CYCLO RANDONNEURS DE LA POINTE DE C	4	166	41,5
4	00886	ASPTT BETHUNE CYCLO	8	318	39,75
5	07595	ASSA SERGINES	7	248	35,43

Résultats 2018 – Catégorie de 36 à 75 adhérents

Index	Num. Club	Nom du club	Nb. licenciés	Total point	Total final
1	02038	M.S.D CHARTRES	59	1886	31,97
2	01488	UNION DES RANDONNEURS ET CYCLOS CREILLOIS	41	852	20,78
3	05959	RANDONNEURS JOUETTOIS	36	635	17,64
4	02702	GPE CYCLO REIMS BEZANNES	53	925	17,45
5	00802	US COLOMIERS CYCLOTOURISME	39	665	17,05

Résultats 2018 – Catégorie de 76 adhérents et plus

Index	Num. Club	Nom du club	Nb. licenciés	Total point	Total final
1	00085	UNION CYCLO TOURAINNE	113	1865	16,5
2	03693	A.L TOUL CYCLOTOURISME ET VTT	126	2048	16,25
3	01101	CYCLO LOISIRS D EVREUX	165	2479	15,02
4	02272	BONDOUFLE AMICAL CLUB	78	1134	14,54
5	00047	CYCLO CLUB DU VEXIN	93	1319	14,18

36 lauréats régionaux, trois par CoReg, un dans chaque catégorie, ont été récompensés ou le seront à l'occasion des Assemblées générales régionales.

En 2018, 2 892 clubs ont marqué des points soit 98,64% des clubs affiliés au 1^{er} septembre 2018. 40 clubs n'ont pas obtenu de points.

En 2018, de nombreuses données ont été obtenues : l'ensemble des Brevets de tourisme, les concentrations à label, la Semaine fédérale, la Semaine européenne, les Voyages itinérants, les séjours aux 4 Vents, les organisations nationales Jeunes, les Cyclomontagnardes, les Brevets de distance et Diagonales, les formations (en nombre cette année).

En 2018, des données partielles ont été obtenues : baisse des données des AG de CoDep : 70% (- 27 CoDep), baisse des données des Vertes et la Maxi-Verte, amélioration aux Critériums des Jeunes : régionaux : 2, départementaux : 29, y compris les Concours d'éducation routière, baisse des journées et réunions Sécurité (seulement 10 en 2018), progression des transmissions des Randonnées permanentes (134 RP contre 108 en 2017).

Le cru 2018 n'est pas trop mal... mais avec des points noirs : les AG de CoDep – trop peu de données transmises –, les Vertes Tout-Terrain – 4 manifestations non transmises, dont la Maxi-Verte.

2019 est là. C'est toujours l'année des Jeunes à la FFCT. Maintien des 10 points pour :

- les clubs avec École cyclo,
- les clubs créant une École cyclo en 2019,
- les Critériums des jeunes cyclotouristes,
- les Concours d'éducation routière,
- les Organisations nationales jeunes,
- les Brevets d'initiation au cyclotourisme familial,
- les Rencontres inter Écoles de cyclotourisme.

Maintien du barème 2018 :

- pour la présence des clubs aux AG de CoDep et de CoReg,
- pour le vote des clubs à cette AG fédérale,
- pour les abonnements à Cyclotourisme,
- pour la finalisation des brevets de tourisme (BPF/BCN/des Parcs et Européen) et du BCMF.

Doublement des points pour la valorisation des Voyages itinérants, des Mer-Montagne, des Diagonales (10 points), les Cyclomontagnardes et les Vertes Tout-Terrain (5 points).

Des nouveautés : 2019, année du Paris-Brest-Paris :

- 5 points pour les participants adultes,
- 10 points pour les participants jeunes.

Mais aussi : pour les CoReg étendus géographiquement, si un vote par correspondance est requis pour les AG, les clubs votant obtiendront 5 points.

« En préparant votre saison 2019, pensez au Challenge de France et aux multiples activités de notre Fédération ! Félicitations aux clubs lauréats. Merci aux délégués, aux organisateurs, aux structures, qui homologuent et transmettent toutes ces données. ».

RUBAN BLEU SÉCURITÉ

Denis Vitiel, élu fédéral en charge de la commission Sécurité, remet le ruban bleu à **Philippe Doumer**, délégué sécurité du CoDep Dordogne.

Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Médailles de bronze

- MORAND Jean (03)
- LACROIX Laurent (07)
- DUMARCHE Marie-Noëlle (07)
- PLASSON Marie-Jo (07)
- AYMARD Michel (16)
- BOUDAUD Bernard (16)
- GIRARD Jean-Louis (16)
- BROUTISSOU Michel (18)
- LAZZARETTO Giovanni (18)
- PINSARD-THIVRIER Josianne (18)
- COUDRET Josiane (33)
- LAUNAY Jean-Claude (41)
- OUILLON Nicole (43)
- CAILLET Philippe (50)
- RENAUX Jean-Luc (59)
- GUILHEMBET Raymond (65)
- VIGNEAU Serge (65)
- MORYN Pierre-Jean (66)
- BRUNET Jean-Pierre (73)
- FLON Solange (73)
- DONCKELE Daniel (80)
- CLAUDON Dominique (94)

Médailles d'argent

- DUMAS François (08)
- LYVINEC Joseph (13)
- CHERASSE Jacqueline (18)
- PAULIN Louis-Marie (18)
- GUILLOT Jean-Yves (28)
- PERELLO Patrick (91)

Médailles d'or

- ROUBEAU Jean (03)
- MANENT François (04)
- AUGERAUD Georges (16)
- BRIONNAUD François (37)
- HENNEBICQ Jean-Claude (59).

Récompenses fédérales

Médailles d'argent – Dotation de la présidente

- ROUGIER Jean-Louis (24)

Médailles d'or – Dotation de la présidente

- LE LOC'H René (29)

Médailles d'or – Dotation des structures

- DELEPORTE Jean-Pierre (28)
- VIDEAU Christian (37)
- DARTOY Claude (54)
- BARTETTE Guy (65)
- GARCIA Philippe (76)

Lauréats BPF

- LAMOULLER Brigitte (22)
- LAMOULLER Dominique (22)

CLÔTURE DU CONGRÈS FÉDÉRAL 2018

Martine Cano remercie les bénévoles qui ont parfaitement assuré l'organisation de ce congrès fédéral 2018, et à leur tête **Claude-Hélène Yvard-Guermonprez**. Elle remet la plaquette des organisateurs à Claude-Hélène.

Claude-Hélène Yvard-Guermonprez, présidente du CoDep de la Dordogne, a une pensée pour Christian Lagarde. Elle remercie ses proches collaborateurs – secrétaire, trésorier, vice-président, responsable des repas, etc. –, les clubs de Périgueux, du Bergeracois et de la Dordogne.

Rendez-vous nous est donné à Angers, sur le site de Terra Botanica, les 7 et 8 décembre 2019.

Martine Cano prononce le discours de clôture.

« Je le disais hier : notre Fédération est à la croisée des chemins. Nous pourrions rester passifs, simples spectateurs d'une disparition inéluctable, subissant les transformations de notre société ; nous avons fait le choix d'être des acteurs de ces évolutions. Sans doute est-ce la voie la plus difficile, car il nous faut redoubler d'énergie, être présents dans la politique des transports, de la mobilité, la sécurité routière, dans l'éducation – et donc dans le sport-santé -, affirmer grâce au tourisme notre place dans le développement des territoires.

Les ateliers d'hier – dont une synthèse vous sera communiquée prochainement – ont montré que vous êtes nombreux à partager ces préoccupations, et donc à vouloir montrer toutes les facettes du vélo dans notre quotidien, à faire vivre le cyclotourisme et ses valeurs. Ce sont des défis que nous ne pourrions relever qu'ensemble.

Nous avons annoncé tout à l'heure que le nom de Pierre Roques serait désormais associé à notre prix photo-littéraire. Pierre Roques, ancien vice-président fédéral, photographe et écrivain, a influencé beaucoup d'entre nous, je dirais même qu'il a fait de nous des cyclotouristes. Combien de pages nous ont fait rêver, combien de ses photos ont illustré brillamment notre revue fédérale !

Nous n'oublions pas pour autant Charles Antonin, président à une époque difficile, que nous avons la chance de ne pas avoir connue. Notre ami historien Raymond Henry lui consacre un ouvrage qui sera bientôt disponible. En primeur je vous en livre quelques phrases, à méditer alors que les passions ont parfois tendance à s'exacerber.

« Une Fédération, destinée finalement à défendre des intérêts, à en satisfaire d'autres, à assurer des services matériels, à coordonner des tendances parfois opposées, ne peut être (ou rester) un groupement idéologique à pureté intangible. Une Fédération doit accepter tout le monde. Elle n'a pas la faculté d'opérer un tri, une sélection. Elle devient fatalement le reflet, l'émanation de la masse, de la foule, qui n'ont jamais représenté l'expression du parfait.

Il ne faut pas que la Fédération ne soit qu'un musée où sont groupés des « oiseaux rares » du cyclotourisme, il faut que ce noyau, cette élite, fasse tache d'huile, remplisse sa mission, qui n'est pas d'admirer son nombril, mais d'influencer tous ceux qui sentent confusément qu'il faut redonner à tous le goût de l'effort dans le cadre de la nature. »

Le cyclotourisme, qu'il s'apparente à la randonnée rapide, sportive, ou qu'il laisse une plus grande part à la contemplation, à l'éducation, possède assez d'attraits pour se suffire à lui-même, sans qu'il soit indispensable d'établir une hiérarchie de la vitesse, un classement entre les participants aux sorties. »

Ces phrases écrites en 1945 et 1946 sont toujours d'une surprenante actualité.

Parmi toutes nos activités, je n'oublie pas le travail de fond que vous réalisez dans vos structures, que des milliers de bénévoles réalisent depuis toujours sur le terrain dans leurs clubs.

Nous partageons de beaux projets, pour les jeunes, pour les femmes, la perspective du grand rassemblement de 2020 à Toulouse mobilise déjà dans les régions et suscite un bel engouement.

Soyez assurés que les membres du comité directeur et les membres du personnel ont également ce souci et cette volonté majeure d'œuvrer pour l'avenir. Certes certains résultats ne se manifestent pas du jour au lendemain, ce serait trop simple et trop beau, il faut penser sur le long terme, penser à ceux qui viendront après nous.

Pour terminer, je vous livre quelques pensées de Pierre Roques ; ces lignes n'ont pas pris une ride. Comme celles de

Charles Antonin, vous pouvez les méditer.

Les cyclotouristes, le vélo autrement – 1989

« Il est des joies et des passions qui se nourrissent de silence ou, du moins, de discrétion. Vouloir enfreindre cette « obligation de réserve », même dans la meilleure intention d'un prosélytisme altruiste, c'est aller vers de probables mécomptes : [...] le cyclotourisme ne supporte ni tapage, ni la promotion mercantile. C'est là sa faiblesse... à moins que ce ne soit plutôt sa force ? Néanmoins, il faut se garder de cacher nos goûts et, sous le prétexte de vouloir être surtout « culturels », de reléguer au second plan, presque comme un vice caché, notre passion pour le vélo. On ne renie pas ses racines : elles sont ! Et si proches soyons-nous des autres randonneurs, nous restons avant tout pédaleurs. »

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne fin d'année, la réalisation de beaux projets et surtout le plaisir des retrouvailles sur nos routes et nos chemins dès le retour des beaux jours.



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 147

Représentant légal - Directeur de la publication : Martine CANO
Rédacteur en chef : Christian PROPONET
Dépôt légal 4^e trimestre 2018 - ISSN 1634-5290